Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370670
Centre d'intérêt: 260

Goulet, Denise.

Expérience d'intervention auprès des handicapés visuels 4-5 ans : rapport final / Lise Plouffe, responsable du projet ; Denise Goulet, chercheur. -- [Pointe-Gatineau] : Commission scolaire Champlain, 1981.
85, [13] f. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: Projet-pilote H.V. #10.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé visuel *Intégration scolaire *Développement de l'enfant *Autonomie *Socialisation *Maternelle (Niveau)

Le rapport rend compte de tentatives d'intégration d'enfants handicapés visuels mais fonctionnellement voyants, âgés de cinq à sept ans, dans des classes régulières de maternelle de diverses écoles de la commission scolaire Champlain. L'expérience vise à combler les lacunes que ces enfants peuvent présenter dans les domaines suivants: autonomie, socialisation, développement sensoriel et apprentissages spécifiques.

Au total, en 1980-1981, neuf enfants sont concernés par le projet, dont quatre sont intégrés dans des classes de maternelle à petit effectif. Le modèle d'intervention et d'organisation est décrit et les auteurs procèdent à son évaluation à partir des observations des enseignantes, d'entrevues avec les parents, d'observations des classes et de l'établissement du profil d'apprentissage de chaque enfant.

Les résultats sont présentés pour chacun des enfants. Dans l'ensemble, le projet semble atteindre de façon efficace ses objectifs de socialisation et d'autonomisation des enfants. L'intégration dans une maternelle régulière semble une étape efficace dans le cheminement de ces enfants vers une vie scolaire et sociale normale.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 07
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Champlain
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

Commission scolaire Champlain

Services éducatifs

RAPPORT FINAL

pour l'année 1980-81

"Expérience d'intervention auprès des handicapés visuels 4-5 ans"

JUIN 1981

COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN

Rapport final

"Projet-Pilote"

1. Titre du projet:

"Expérience d'intervention auprès des handicapés visuels 4-5 ans".

2. Commission scolaire: Champlain

3. Membres de l'équipe de l'expérimentation:

- Lise Plouffe	:	Responsable du projet (rôle administratif)
- Denise Goulet	:	Chercheur
- Jocelyne Plouffe	:	Enseignante
- Lucie Plouffe	:	Professeur itinérant
- Ginette Laurin	:	Conseillère en EDAA (participe à l'élaboration d'un guide pédagogique adapté; intervenante auprès de l'enseignante et des élèves).

Autres personnes ressources:

- Rita Goineau et Micheline Boivin	:	C.S.S.O.
- Lucille d'Aoust	:	C.L.S.C.

EDUCATION

ED CB

DA DF

GOULET, Denys

Expérience d'intervention auprès des handicapés visuels 4-5 ans.

PROJET-PILOTE: H.V. #10
RAPPORT FINAL: 1980-81

Commission scolaire Champlain

Services éducatifs

RAPPORT FINAL

pour l'année 1980-81

"Expérience d'intervention auprès des handicapés visuels 4-5 ans"

JUIN 1981

COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN

Rapport final

"Projet-Pilote"

1. Titre du projet:

"Expérience d'intervention auprès des handicapés visuels 4-5 ans".

2. Commission scolaire: Champlain

3. Membres de l'équipe de l'expérimentation:

- Lise Plouffe	:	Responsable du projet (rôle administratif)
- Denise Goulet	:	Chercheur
- Jocelyne Plouffe	:	Enseignante
- Lucie Plouffe	:	Professeur itinérant
- Ginette Laurin	:	Conseillère en EDAA (participe à l'élaboration d'un guide pédagogique adapté; intervenante auprès de l'enseignante et des élèves).

Autres personnes ressources:

- Rita Goineau et Micheline Boivin	:	C.S.S.O.
- Lucille d'Aoust	:	C.L.S.C.

Volet A

4, Plan de la recherche:

4,1 Modèle de l'organisation des services éducatifs expérimentés dans la réalisation de ce projet:

a) Identification des difficultés des élèves:

Tous les enfants de ce groupe sont présentement fonctionnellement voyants.

Autres handicaps:

- troubles neurologiques (dossier médical) (1)
- leucémie (1)

b) Nombre d'élèves en fonction de leur handicap:

- 1 : 0-15% de vision
- 2 : 16-30% de vision
- 1 : 50% de vision

c) Groupe d'âge et sexe:

- l'âge varie de 5 ans 7 mois à 6 ans 3 mois
- sexe: 2 filles et 2 garçons

d) Localisation des enfants:

Tous les enfants de ce groupe sont intégrés dans leur secteur régulier soit école et classe régulière en maternelle sauf un enfant intégré dans son secteur régulier mais dans une classe d'attente.*

- 1 enfant à la C.S. d'Aylmer
  École Euclide Lanthier
- 1 enfant à la C.S.O.H.
  École Mgr Lucien Beaudoin
- 2 enfants à la C.S.C.
  École Massé et École Le Progrès.

e) Organisation humaine et physique de l'École:

(Voir tableau 4,1 e, ci-joint).

---

* classe d'attente: classe de maturation

ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ECOLE

Nom de l'École	Classes régulières Nombre	Classes adaptation scolaire	Personnels réguliers	Spécialistes	Aménagement physique
Euclide Lanthier Aylmer, Qué.	Maternelle 3	TGA-12 ans 1	Directeur 1	Musique 1	Bibliothèque
	1ère année 3	TGA-8-9ans 1	Directeur-adjoint 1	Education physique 1	Gymnase
	2e année 2	TGA-9-10ans 1	Enseignants 22	Anglais 1	Salle des maîtres
	3e année 2		Concierge 1	Conseiller pédagogique 8	Infirmerie
	4e année 3			Psychologue 1	Local de moral
	5e année 3			Infirmière 1 (1 jr/sem)	
	6e année 2				

ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ÉCOLE

Nom de l'école	Classes régulières Nombre	Classes adaptation scolaire	Personnels réguliers	Spécialistes	Aménagement physique
Mgr L. Beaudoin	Maternelle 1		Directeur 1	Musique 1	Bibliothèque
(34 rue Binet Hull, Qué. J8Y 2T4)	1ère année 2		Enseignants 12	Education physique 1	
	2e année 2		Secrétaire 1	Anglais 1	
	3e année 2		Concierge 1	Conseiller pédagogique 5	
	4e année 2			Psychologue (1jr/sem)	
	5e année 2			Orthopédagogue (2 jrs/sem)	Gymnase
	6e année 2			Infirmière 1 (1 jr/sem)	
			Bénévoles (Parents au besoin)		Salle des maîtres

ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ECOLE

Nom de l'école	Classes régulières Nombre	Classes adaptation scolaire	Personnels réguliers	Spécialistes	Aménagement physique
Massé	Maternelle 1,5		Directeur 1	Musique 1	
	1ère année 2		Enseignants 14	Education physique 1	
	2e année 2		Secrétaires 1,5	Anglais 1	
	3e année 2		Concierge 1	Conseiller pédagogique	Anglais
	4e année 2		Aide-concierge 1	Psychologue 1	Salle de projection
	5e année 2			Orthopédagogue (1 jr/année) C.L.S.C.	Gymnase
	6e année 2			Infirmière 1	
			Bénévoles (parents)		Salle des maîtres
					Salle des dîneurs

Volet A 4.1 e 5/

ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ECOLE

Nom de l'école	Classes régulières Nombre	Classes adaptation scolaire	Personnels réguliers	Spécialistes	Aménagement physique
Le Progrès	Maternelle 2	Attente 1	Directeur 1	Musique 1	Aires 7 Salles de classe 7
	1ère année 3	Réc. 1	Directrice adjoint 1	Education physique 1,5	Gymnase 1
	2e année 3	TGA 3	Enseignants 18	Anglais 1	Salle de conférence (français) 1
	3e année 3		Secrétaire 1,5	Psychologue 1	Salle des maîtres (réunions) 1
	4e année 2		Concierges 2	Orthopédagogue 1	Salle des dîneurs 1
	5e année 3		Quelques parents bénévoles (lait, caisse scol.)	Infirmière 1	Bibliothèque - enfant 1 - maître 1
	6e année 2		Monitrices (dîneurs) 2	Travailleuse sociale (sur demande) 1	Local de thérapie 2
				Français Accueil temps partiel 1	Photocopie 1
				Enseignement moral 1	Magasin 1
				Animatrice pastorale 1	Salle d'étude 1
					Bureaux d'adm. 3

Volet A

4.1 e

16

6) Intervenants et interventions — Volet A

Intervenants	Fonctions	Fréquence
1. Enseignante maternelle	- Aider l'enfant à suivre le programme de la maternelle du milieu respectif et lui accorder un support pédagogique s'il y a lieu. - Préparation d'activités et de matériel adaptés au besoin de l'enfant avec l'aide du professeur itinérant. - Cueillette des données quotidiennes et rédaction d'une synthèse de ces données selon une grille d'observation sur une base mensuelle préparée par le chercheur. (voir annexe)	2h 15 min./ jour
2. Professeur itinérant	- Informer l'enseignant sur les besoins de l'handicapé visuel et sur les techniques spécifiques utilisées, s'il y a lieu. - Apporter une aide pédagogique à l'enseignant par des conseils appropriés, par l'élaboration de modalités de fonctionnement acceptables de part et d'autre et par la mise en relation avec les différentes ressources existantes. - Evaluer avec l'enseignant le rendement et les difficultés particulières de l'élève en vue d'une solution ou d'une amélioration.	2h 00/sem. (à chaque école)

6) Intervenants et interventions (suite) Volet A

Intervenants	Fonctions	Fréquence
2. Professeur itinérant (suite)	- Evaluer, stimuler et apporter les correctifs pédagogiques nécessaires à l'élève dans sa démarche de scolarisation intégrée. - Tenir à jour les dossiers des élèves intégrés et rédiger un rapport sur chaque intervention faite lors de ses visites à l'école. - Participer aux études de cas concernant les élèves s'il y a lieu. - Collaborer avec les différents services impliqués dans le cheminement des élèves concernés, s'il y a lieu (C.S.S., hôpitaux, C.L.S.C., associations, etc.) - Collaborer avec l'équipe du projet afin d'atteindre les objectifs fixés par le projet. - Apporter quelques recommandations en ce qui concerne les besoins des jardinières ayant un handicapé visuel. - Apporter quelques recommandations en ce qui concerne les besoins spécifiques d'un handicapé visuel dans une classe régulière.	

Volet A

6) Intervenants et interventions (suite)

Intervenants	Fonctions	Fréquence
Professeur itinérant (suite)	- Répondre aux exigences du chercheur quant à la cueillette des données pour la rédaction des rapports.	
3. Conseillère en adaptation scolaire	1) Apporter de l'aide et du support au professeur itinérant selon ses besoins. 2) Organiser des rencontres avec les commissions scolaires concernées. 3) Assurer un suivi concernant les élèves intégrés dans la maternelle de leur secteur. 4) Participer aux rencontres de l'équipe de recherche. 5) Organiser des journées de perfectionnement. 6) Collaborer à la rédaction du rapport d'étape.	
4. Responsable du projet	- Dépistage des enfants du projet, y inclus des contacts avec le M.A.S., les autres commissions scolaires et les parents. - Recrutement et engagement du personnel du projet (le professeur itinérant, le chercheur). - Organisation du transport des enfants.	

Volet A

g) Assiette-horaire du professeur itinérant:

- 11h 15 minutes/semaine: intégration au programme régulier de la maternelle du milieu respectif soit 83,33% de ce temps. Le professeur itinérant participe à 16,67% de ce temps.

  L'enfant qui fréquente l'école Euclide Lanthier ne participe aux activités de la maternelle que 4 jours par semaine compte tenu des traitements qu'il doit recevoir (leucémie).

  (9h 00/semaine: intégration au programme régulier de la maternelle du milieu respectif soit 86,67% de ce temps. Le professeur itinérant participe 13,33% de ce temps).

  (Voir tableaux ci-inclus pour l'assiette-horaire des activités de chaque école: Le Progrès, Massé, Mgr L. Beaudoin et Euclide Lanthier).

Volet A

g) Assiette horaire: Ecole le Progrès
(classe d'attente)

Plan d'une journée typique:

Cet horaire est flexible et s'ajuste selon les besoins et les intérêts des enfants.

8h 40	:	Arrivée - déshabillage - causerie
9h 00	:	Travail individuel: correspondant aux besoins de chacun.
9h 40	:	Correction de langage pré-lecture et pré-écriture. Musique le vendredi.
10h 25	:	Repos
10h 35	:	Travail individuel
10h 45	:	Travail collectif: développement des sens, de la logique et de la perception. Education physique le lundi.
11h 00	:	Activités de psycho-motricité soit individuelles ou collectives selon les besoins.
11h 30	:	Habillage et départ.
13h 05	:	Apprentissage de mathématique. Arts plastiques le vendredi.
14h 10	:	Récréation
14h 25	:	Repos
14h 30	:	Catéchèse, musique, science de la nature, sciences humaines, éducation physique (les 5 jours de la semaine respectivement).
15h 00	:	Jeux libres
15h 30	:	Habillage et départ.

Volet A

g) Assiette horaire: Ecole Massé

Plan d'une journée typique:

Cet horaire est flexible et s'ajuste selon les besoins et les intérêts des enfants.

8h 45	:	Entrée - déshabillage - accueil
9h 00	:	Enseignement personnalisé (Activités individuelles)
9h 30	:	Activités collectives développement des sens - perception.
9h 45	:	Langage
10h 00	:	Activités: fine-motricité, pré-écriture, et pré-calcul. Livre psycho-motricité et pré-math.
10h 20	:	Lait - détente.
10h 30	:	Goûter.
10h 45	:	Activités d'éveil peinture ou bricolage.
11h 00	:	Habillage
11h 10	:	Départ

Volet A

g) Assiette-horaire: Ecole Mgr Lucien Beaudoin

Plan d'une journée typique:

Cet horaire est flexible et s'ajuste selon les besoins et les intérêts des enfants.

13h 00	:	Arrivée- déshabillage - accueil.
13h 10	:	Coin du livre.
13h 20	:	Causerie.
13h 30	:	Activités individuelles. Jeux libres (de table, de menuiserie, de construction, coin de la poupée, etc.)
13h 45	:	Lundi, mercredi, vendredi: Activités d'éveil. Ateliers: peinture, dessin, bricolage, pâte à modeler, découpage, collage, etc.
facultatif	:	Mardi et jeudi: Activités collectives - pré-lecture, éveil mathématique - pré-écriture, sciences - éducation corporelle.
14h 15	:	Collation
14h 20	:	Sieste
14h 30	:	Facultatif: Musique, rythmique, chant, comptines, rondes, théâtre de marionnettes, mime, enregistrement sur magnétophone
14h 50	:	Histoire et conte
15h 10	:	Habillage
15h 18	:	Départ.

Volet A

g) Assiette-horaire: Ecole Euclide Lanthier

Plan d'une journée typique:

Cet horaire est flexible et s'ajuste selon les besoins et les intérêts des enfants.

9h 00	:	Entrée - déshabillage.
9h 10	:	Causerie.
9h 25	:	Préalables: motricité - mémoire visuelle - mathématique - science.
9h 40	:	Ateliers: peinture - dessin découpage.
10h 00	:	Jeux libres
10h 25	:	Rangement du matériel.
10h 30	:	Rythmique - phonétique - gymnase.
10h 45	:	Goûter - repos.
11h 00	:	Chants - comptines - histoires - rondes.
11h 15	:	Habillage.
11h 25	:	Départ.

Volet A

h) Facteurs géographiques:

- Type de région:

tous les enfants sont de milieux urbains.

- Territoire desservi par la Commission scolaire (distance):

Pointe-Gatineau, Touraine, Cantley, Limbour, St-Pierre de Wakefield. La population de la Commission scolaire s'étend à un rayon de vingt milles (20).

- Provenance de la population cible:

Chaque enfant fréquente la maternelle dans l'école de son secteur soit:

- 1 enfant à la Commission scolaire Outaouais-Hull
- 1 enfant à la Commission scolaire d'Aylmer
- 2 enfants à la Commission scolaire Champlain.

- Transport scolaire:

Les quatre (4) enfants sont voyagés par autobus car ils demeurent à une distance de 5/10 de mille de l'école. Ce transport leur est fourni non à cause de leur handicap mais parce qu'ils sont considérés comme faisant partie de la maternelle régulière comme tous les autres enfants.

i) Ententes de services avec le ministère des Affaires sociales:

Non pertinent.

j) Autres variables:

- Les déplacements du professeur itinérant se font selon l'horaire des élèves dû au nombre restreint des enfants et à la courte distance.

- Un enfant sur quatre du projet pilote 1979-80 ne profite pas des services du professeur itinérant dû au refus des parents. Cependant, le chercheur va observer l'enfant sur une base mensuelle.

k) Objectifs organisationnels:

- facteurs conduisant à la décision d'offrir ces services:

  afin de faciliter l'intégration des enfants dans la maternelle de leur milieu, nous avons retenu les services d'un professeur itinérant.

- but visé en offrant ces services:

  afin de permettre aux enfants de fréquenter la maternelle de leur milieu respectif, de pouvoir apporter un support à l'enfant et au professeur du régulier.

Volet A

4,2 Calendrier de la recherche suivi:

4,2,1 Etapes réalisées:

Septembre 1980:

- Rencontre du professeur itinérant, de la responsable du projet, de la conseillère en adaptation scolaire et du chercheur concernant la définition des rôles de chacun.

- Rencontre avec la conseillère en adaptation scolaire et le chercheur pour la planification de la recherche et la mise au point des dossiers médicaux concernant les enfants handicapés visuels.

- Semaine du 8 septembre:
  - début des cours (professeur itinérant)
  - début des observations (professeur itinérant et chercheur)

- Rencontre des titulaires de maternelles, du professeur itinérant et du chercheur afin de discuter des attentes du chercheur par rapport aux grilles d'observation. Explications des critères contenus dans les fiches d'observation.

- Travail de collaboration entre le professeur itinérant et la titulaire du régulier concernant les interventions faites auprès des handicapés visuels et leurs observations faites en classe.

Octobre 1980:

- Rencontre avec le professeur itinérant, la conseillère en adaptation scolaire et la titulaire de la maternelle régulière de l'école Mgr Lucien Beaudoin de Hull.

- Rencontre du chercheur du M.E.Q., du responsable en adaptation scolaire du bureau régional, de l'équipe de recherche de la Commission scolaire Champlain.

Volet A

- Continuité des observations en classe par le chercheur et le professeur itinérant et révision des attentes du chercheur concernant les fiches d'observation.

- Travail en collaboration entre le professeur itinérant et la titulaire du régulier concernant les interventions faites auprès des handicapés visuels et leurs observations faites en classe.

Novembre 1980:

- Continuité des observations en classe par le chercheur et le professeur itinérant.

- Rencontre du professeur itinérant et du chercheur afin de l'aider à développer plus en profondeur certains aspects contenus dans ses observations.

- Travail en collaboration entre le professeur itinérant et la titulaire du régulier concernant les interventions faites auprès des handicapés visuels et leurs observations faites en classe.

- Visite à l'Institut Nazareth et Louis Braille
  - information concernant les handicapés visuels
  - sensibilisation face aux problèmes des handicapés visuels
  (chercheur, conseillère en adaptation scolaire, infirmière scolaire, jardinière et professeur itinérant).

Décembre 1980:

- Rencontre de la conseillère en adaptation scolaire et de la jardinière de l'école Massé concernant l'enfant handicapé visuel.

- Continuité des observations en classe par le chercheur et le professeur itinérant.

- Compilation des données des fiches d'observation et début de la rédaction du rapport d'étape par le chercheur.

Volet A

- Travail en collaboration entre le professeur itinérant et la titulaire du régulier concernant les interventions faites auprès des handicapés visuels et leurs observations faites en classe.

Janvier 1981:

- Rencontre de la responsable du projet, de la conseillère en adaptation scolaire et du chercheur concernant certains aspects de la recherche pour la rédaction du rapport d'étape.

- Analyse des premiers résultats et rédaction du rapport d'étape par le chercheur.

- Rencontre du professeur itinérant et des titulaires du régulier afin de les aider à compléter les profils progressifs d'apprentissage pour chaque enfant.

Février 1981:

- Continuité des observations en classe par le chercheur.

- Rédaction finale du rapport d'étape par le chercheur.

Mars 1981:

- Observation et intervention en classe par le professeur itinérant.

- Analyse et synthèse des fiches d'observation par le chercheur.

Avril 1981:

- Observation et intervention en classe par le professeur itinérant.

- Analyse et synthèse des fiches d'observation par le chercheur.

Volet A

- Rencontre du chercheur du M.E.Q., du responsable en adaptation scolaire du bureau régional, du conseiller en EDAA, du professeur itinérant et du chercheur.

Mai 1981:

- Observation et intervention en classe par le professeur itinérant.

- Analyse et synthèse des fiches d'observation par le chercheur.

- Fin des observations et interventions en classe par le professeur itinérant.

- Initiation du professeur itinérant impliqué dans le volet A afin de lui permettre de se familiariser avec les élèves handicapés visuels lorsqu'elle remplacera Jocelyne (jardinière régulière des handicapés visuels du volet B).

Juin 1981:

- Le professeur itinérant débute son enseignement auprès des élèves handicapés visuels et des élèves de la maternelle régulière.

- Analyse des derniers résultats pour les volets A et B et rédaction du rapport final par le chercheur.

- Rencontre du professeur itinérant et du chercheur afin de compléter les données nécessaires à l'analyse des résultats.

- Rencontre avec le professeur itinérant et le chercheur afin de discuter des avantages et désavantages qu'elle a rencontrés en tant que professeur itinérant et afin de discuter des recommandations qu'elle pourrait apporter à un professeur itinérant et aux jardinières des maternelles régulières qui auront à travailler avec des handicapés visuels.

- Rencontre avec Jocelyne (jardinière impliquée dans le volet B) afin de compléter certaines données.

Volet A

4,4 Elaboration du modèle d'intervention:

4,4,1 La problématique:

Afin de faciliter le fonctionnement de l'enfant handicapé visuel en classe de maternelle régulière, l'école doit fournir à l'enfant une aide supplémentaire.

Cette aide, est un support afin de combler les lacunes qui peuvent se présenter dans les domaines suivants:

- autonomie
- socialisation
- développement sensoriel
- apprentissages spécifiques

4,4,2 Les objectifs de l'intervention:

1) rendre l'enfant handicapé visuel apte à fonctionner dans la maternelle régulière de son secteur

répondre aux besoins particuliers dans les domaines suivants:

- discrimination visuelle
- perception tactile

2) rendre l'enfant habile dans les pré-requis nécessaires à la première année régulière en 1981-82

- principalement la pré-lecture et la pré-écriture et la psycho-motricité fine

3) rendre l'enfant capable de fonctionner comme les autres enfants de la classe en ce qui a trait à son autonomie et à son développement social.

4,4,3 La description du type d'intervention adoptée:

1) Informer l'enseignant sur les besoins de l'handicapé visuel et sur les techniques spécifiques utilisées, s'il y a lieu.

2) Apporter une aide pédagogique à l'enseignant par des conseils appropriés, par l'élaboration de modalités de fonctionnement acceptables de part et d'autre et par la mise en relation avec les différentes ressources existantes.

3) Evaluer avec l'enseignant le rendement et les difficultés particulières de l'élève en vue d'une solution ou d'une amélioration.

4) Evaluer, stimuler et apporter les correctifs pédagogiques nécessaires à l'élève dans sa démarche de scolarisation intégrée.

5) Tenir à jour les dossiers des élèves intégrés et rédiger un rapport sur chaque intervention faite hors de ses visites à l'école.

6) Participer aux études de cas concernant les élèves, s'il y a lieu.

7) Collaborer avec les différents services impliqués dans le cheminement des élèves concernés, s'il y a lieu (C.S.S., hôpitaux, C.L.S.C., associations, etc.)

8) Collaborer avec l'équipe du projet afin d'atteindre les objectifs fixés par le projet.

9) Répondre aux exigences du chercheur quant à la cueillette de données pour la rédaction des rapports.

10) Offrir du support au titulaire régulier et aux enfants, une demi journée par semaine pour chaque enfant:

ce support peut être apporté en travaillant de façon individuelle avec l'enfant ou en groupe lors d'une activité de groupe. On peut aussi fournir à l'enfant ce support en le retirant complètement de la classe, en l'observant en classe ou en travaillant en collaboration avec la titulaire du régulier.

Volet A

4,5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation:

a) Moyens d'évaluation:

- L'enseignante de la maternelle fait des observations sur une base mensuelle:
  1) sur l'élève handicapé visuel
  2) elle travaille en collaboration avec le professeur itinérant.
- L'enseignante itinérante engagée dans le projet:
  1) note des observations sur les élèves handicapés visuels intégrés en classe de maternelle régulière de leur secteur;
  2) par ses interventions, elle collabore avec le professeur régulier de la maternelle.
- Des observations sont faites sur une base mensuelle par le chercheur.
- L'établissement d'un profil d'apprentissage (Profil Progressif d'Apprentissage, par Raymond Gingras et Pierre Marquès) pour chaque enfant du projet.

b) Méthode d'analyse:

Une analyse qualitative a été faite au lieu d'une analyse statistique dû au petit nombre d'enfants faisant partie de ce projet, c'est-à-dire quatre(4) enfants.

c) Présentation des résultats:

(Voir Profil Progressif d'Apprentissage, tableaux ci-joints).

NOM Enfant "N" /24

DATE DE NAISSANCE 21 décembre 1974

Volet A

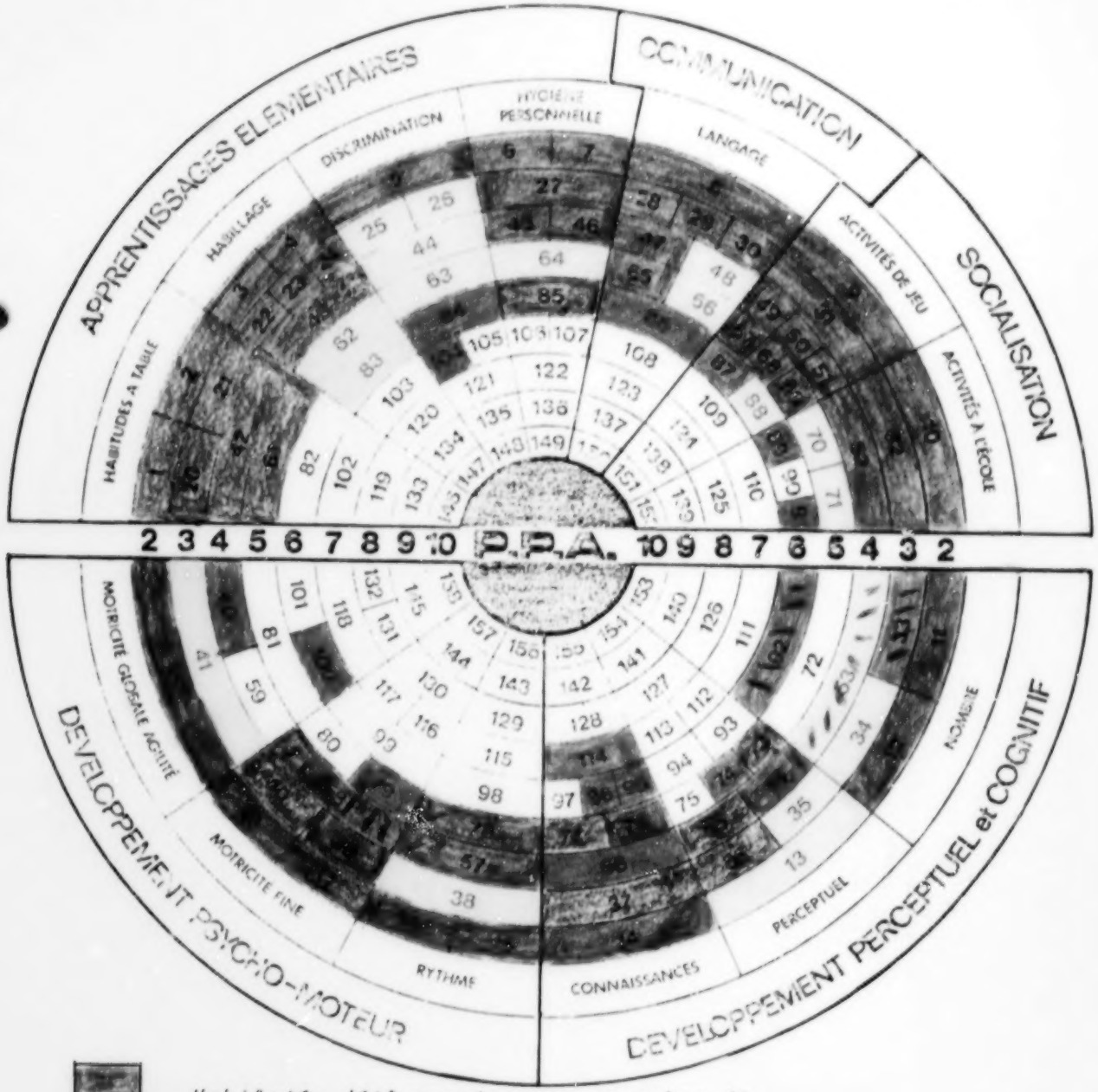

	Habiletés déjà acquises en novembre 79
	Habiletés acquises de novembre 79 à février 80
	Habiletés acquises de février 80 à juin 80
///	Régressions de novembre 79 à juin 80
	Habiletés acquises de septembre 80 à décembre 80
	Habiletés acquises de janvier 81 à mai 81
///	Régressions de janvier 81 à mai 81
	Habiletés non acquises ou en voie d'acquisition

PROFIL PROGRESSIF D'APPRENTISSAGE

Raymond Gingras et Pierre Marquès

HABITUDES A TABLE

1. Développe un bonbon
2. Cuillère pour manger
20. Fourchette
21. Se servir de l'eau seul
42. Se verse des boissons
61. Serviette de table
82. Couteau pour beurrer
102. Couteau pour couper
119. Coordination couteau-fourchette
133. Autonomie à table

HABILLAGE

3. Déshabillage
4. Habillage
22. Envers et endroit
23. Avant + arrière
24. Enlever + remettre des morceaux simples
43. Agrafer + boutonner
52. Fermeture-éclair
83. Souliers + boucles
103. Changer de vêtement seul
120-131-147. [illegible] d'intégration

DISCRIMINATION

5. [illegible] parties du corps
25. [illegible]
26. [illegible]
44. [illegible]
62. [illegible]
84. [illegible]
104. [illegible]
105. [illegible]
121. [illegible] - 2 objets
135. Lire l'heure à l'unité
148. Lire l'heure, demie + quart d'heure

HYGIENE PERSONNELLE

6. Toilette sans accident
7. Demande pour toilette
27. Laver et essuyer [illegible]
45. Autonomie toilette
46. Laver avec savon
64. Se moucher

85. Soin des vêtements
106. Se peigner les cheveux
107. Se couper les ongles
136. Se baigner seul
149. Intégration des acquisitions

COMMUNICATION VERBALE

8. Directives simples
28. Directives complexes
29. Phrases
30. Raconter une expérience
47. Réponse adéquate
48. Explications mots simples
65. Conversation
66. Directives triples
86. Directives très complexes
108. Raconter une histoire
123. Ecrire + lire
137-150. Intégration

SOCIALISATION

9. Isolation
31. Partage
49. Collaboration [illegible]
50. Attendre son tour
51. [illegible]
[illegible] Compétition
63. Participation - [illegible]
67. Jeux de table
87. Règles du jeu
[illegible] Participation - [illegible]
109. Coopération [illegible]
124. Jeux d'anticipation
[illegible] Jeux de position
[illegible] [illegible] rôle de [illegible]

ACTIVITE A L'ECOLE

[illegible] Aide simple - objets
[illegible] Responsabilité - [illegible]
57. Aide-tâches domestiques
[illegible] Commissions simples
71. Responsabilité - en charge de...
[illegible] Routine - sans supervision
90. Commissions plus complexes
110. Se servir du téléphone-composer
125. Se servir du téléphone-utilisation de la téléphoniste

136. Commissions à l'extérieur de l'école
152. Responsabilité d'un groupe

NOTION DE NOMBRE

11. Différence 1 et plusieurs
12. Différence 2 et beaucoup
33. Compter jusqu'à 10
34. Sériation selon la taille
53. Monnaie - reconnaissance
72. Opérations arith. simples (4)
92. Compter 10 objets
111. Opérations arith. simple (20)
126. Addition .01, .05 et .10 sous
140. Addition .25, .50 et 1.00
153. Faire la monnaie

DEVELOPPEMENT PERCEPTUEL

13. Texture - identification
35. Texture - discrimination
36. Reproduire cercle
54. Forme - discrimination - indice couleur
55. Mémoire d'objets
73. Forme - discrimination - sans indice
74. Reproduire carré
75. Forme discrimination, couleurs [illegible]
93. Images [illegible]
94. Figure-fond-[illegible]
112. Forme - constance
113. Reproduire losange
127. Reproduire figure géométrique complexe
141. [illegible]
154. [illegible]

CONNAISSANCES

14. Nommer des objets (5)
37. Mémoire - 3 chiffres
56. Analogies - opposés
76. Compréhension I
77. Age
95. Droite-gauche sur lui-même
96. Différences d'objets
97. Description d'une image
114. Mémoire - 5 chiffres
128. Mois de l'année
142. Jours de la semaine
155. Adresse

RYTHME

15. Berceuse
16. Arrêt - départ
38. Déplacement au rythme
57. Reproduction de structures
78. Déplacement selon intensité
98. Mime sur une musique
115. Rythme avec [illegible]
129. Coordination, mouvement, musique
143. Intégration, mouvement, [illegible]
156. Mélodie s'accompagne [illegible]

[illegible]

17. [illegible]
18. Découpage I
39. Plasticine
40. Enfilage
58. Découpage II
79. [illegible]
80. [illegible]
99. [illegible]
116. [illegible]
117. [illegible] III
130. [illegible]
144. [illegible]
157. [illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
81. [illegible]
100. [illegible]
101. [illegible]
118. [illegible] I
131. [illegible] II
132. [illegible]
145. [illegible]
158. Intégration

NOM Enfant "F" /25

DATE DE NAISSANCE 27 septembre 1974

Volet A

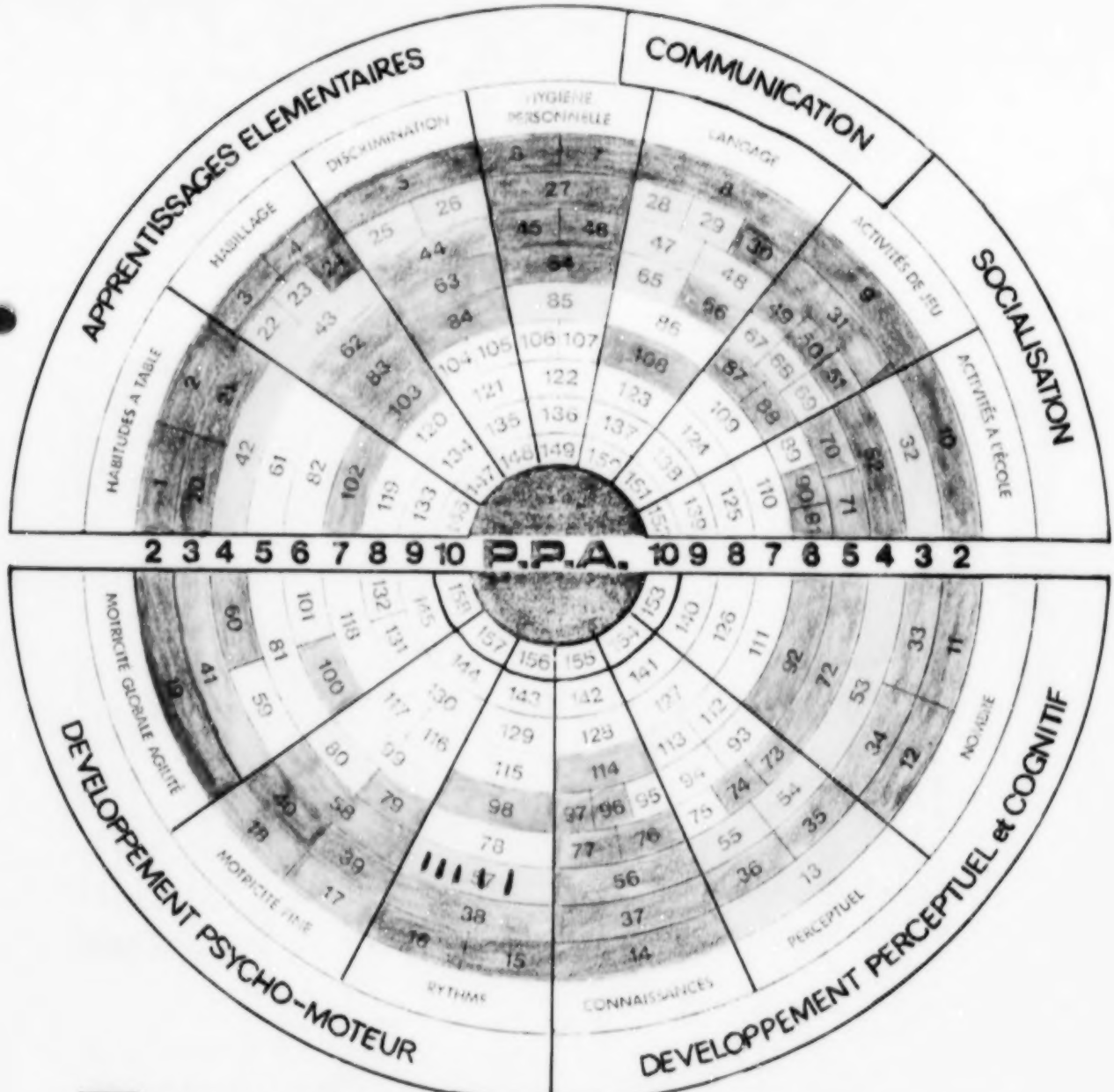

	Habiletés déjà acquises au 1er mars 80
	Habiletés acquises de mars 80 à juin 80
///	Régressions de mars 80 à juin 80
	Habiletés acquises de septembre 80 à décembre 80
	Habiletés acquises de janvier 81 à mai 81
///	Régressions de janvier 81 à mai 81
	Habiletés non acquises ou en voie d'acquisition

PROFIL PROGRESSIF D'APPRENTISSAGE

Raymond Gingras et Pierre Marquès

HABITUDES A TABLE

1. Développe un bonbon
2. Cuillère pour manger
20. Fourchette
21. Se servir de l'eau seul
42. Se verse des boissons
61. Serviette de table
62. Couteau pour beurrer
102. Couteau pour couper
119. Coordination couteau-fourchette
133. Autonomie à table

HABILLAGE

3. Déshabillage
4. Habillage
22. Envers et endroit
23. Avant + arrière
24. Enlevés + remettre des morceaux simples
43. Ajuster + boutonner
62. Fermeture-éclair
83. Souliers + boucles
103. Change de vêtement seul
120-134-147. Items d'intégration

DISCRIMINATION

5. Identification parties du corps
25. Couleur, paire + nommer
26. Différence - longueur
44. Différence - grosseur + volume
63. Intégration de 23-25-44
84. A.M. - P.M. - Soir
104. Semblable + différent
105. Jours de la semaine - énumération
121. Diff. + ressemblances - 2 objets
135. Lire l'heure à l'unité
148. Lire l'heure, demie + quart d'heure

HYGIENE PERSONNELLE

6. Toilette sans accident
7. Demande pour toilette
27. Lavez et essuyez main(eau)
45. Autonomie toilette
46. Laver avec savon
64. Se moucher
85. Soin des vêtements
106. Se peigner les cheveux
107. Se couper les ongles
136. Se baigner seul
149. Intégration des acquisitions

COMMUNICATION VERBALE

8. Directives simples
28. Directives complexes
29. Phrases
30. Raconter une expérience
47. Réponse adéquate
48. Explications mots simples
65. Conversation
66. Directives triples
86. Directives très complexes
108. Raconter une histoire
123. Ecrire + lire
137-150. Intégration

SOCIALISATION

9. Initiation
31. Partage
49. Collaboration (début)
50. Attendre son tour
51. Initiative + amuser les autres
67. Compétition
68. Participation - chant
69. Jeux de table
87. Règles du jeu
88. Participation - ronde
109. Coopération véritable
124. Jeux d'anticipation
135. Jeux de position
151. Assumer rôle de meneur

ACTIVITE A L'ECOLE

10. Aide simple - objets
32. Responsabilités - débuts
52. Aide-tâches domestiques
70. Commissions simples
71. Responsabilités - en charge de...
89. Routine - sans supervision
90. Commissions plus complexes
110. Se servir du téléphone-composer
125. Se servir du téléphone-utilisation de la téléphoniste
136. Commissions à l'extérieur de l'école
152. Responsabilité d'un groupe

NOTION DE NOMBRE

11. Différence 1 et plusieurs
12. Différence 2 et beaucoup
33. Compter jusqu'à 10
34. Sériation selon la taille
53. Monnaie - reconnaissance
72. Opérations arith. simples (4)
92. Compter 10 objets
111. Opérations arith. simple (20)
126. Addition .01, .05 et .10 sous
140. Addition .25, .50 et 1.00
153. Faire la monnaie

DEVELOPPEMENT PERCEPTUEL

13. Texture - identification
35. Texture - discrimination
36. Reproduire cercle
54. Forme - discrimination-indice couleur
55. Mémoire d'objets
73. Forme - discrimination - sans indice
74. Reproduire carré
75. Forme discrimination, couleurs discordantes
93. Images facinantes
94. Figure-fond-discrimination
112. Forme - constance
113. Reproduire losange
127. Reproduire figure géométrique complexe
141. Découpage de trame
154. Casse-têtes simples

CONNAISSANCES

14. Nommer des objets (6)
37. Mémoire - 3 chiffres
56. Analogues - opposés
76. Compréhension I
77. Age
95. Droite-gauche sur lui-même
96. Différences d'objets
97. Description d'une image
114. Mémoire - 5 chiffres
128. Mois de l'année
142. Jours de la semaine
155. Adresse

RYTHME

15. Berceuse
16. Arrêt - départ
38. Déplacement au rythme
57. Reproduction de structures
78. Déplacement selon intensité
98. Mime sur une musique
115. Rythme avec balle
129. Coordination, mouvement, musique
143. Intégration, mouvement, mime
156. Mélodie s'accompagne percussion

DEXTERITE FINE

17. Ciseaux
18. Découper I
39. Plasticine
40. Enfilage
58. Découpage II
79. Enfilage sur bâtons
80. Construction
99. Découpe tissu
116. Mélange + distribue carte
117. Découpage III
130. Scient(garçon) repasser (fille)
144. Tressage
157. Tapis crochet

DEXTERITE GLOBALE

19. Coup de pied
41. Sauter pieds joints
59. Sautille pied/pieds
60. Matériel terrain de jeux
81. Equilibre simple
100. Sauts d'obstacles
101. Lancer
118. Equilibre I
131. Equilibre II
132. Imitation gestuelle
145. Danse
158. Intégration

NOM Enfant "C" PRENOM

DATE DE NAISSANCE 2 juin 1975

Volet A

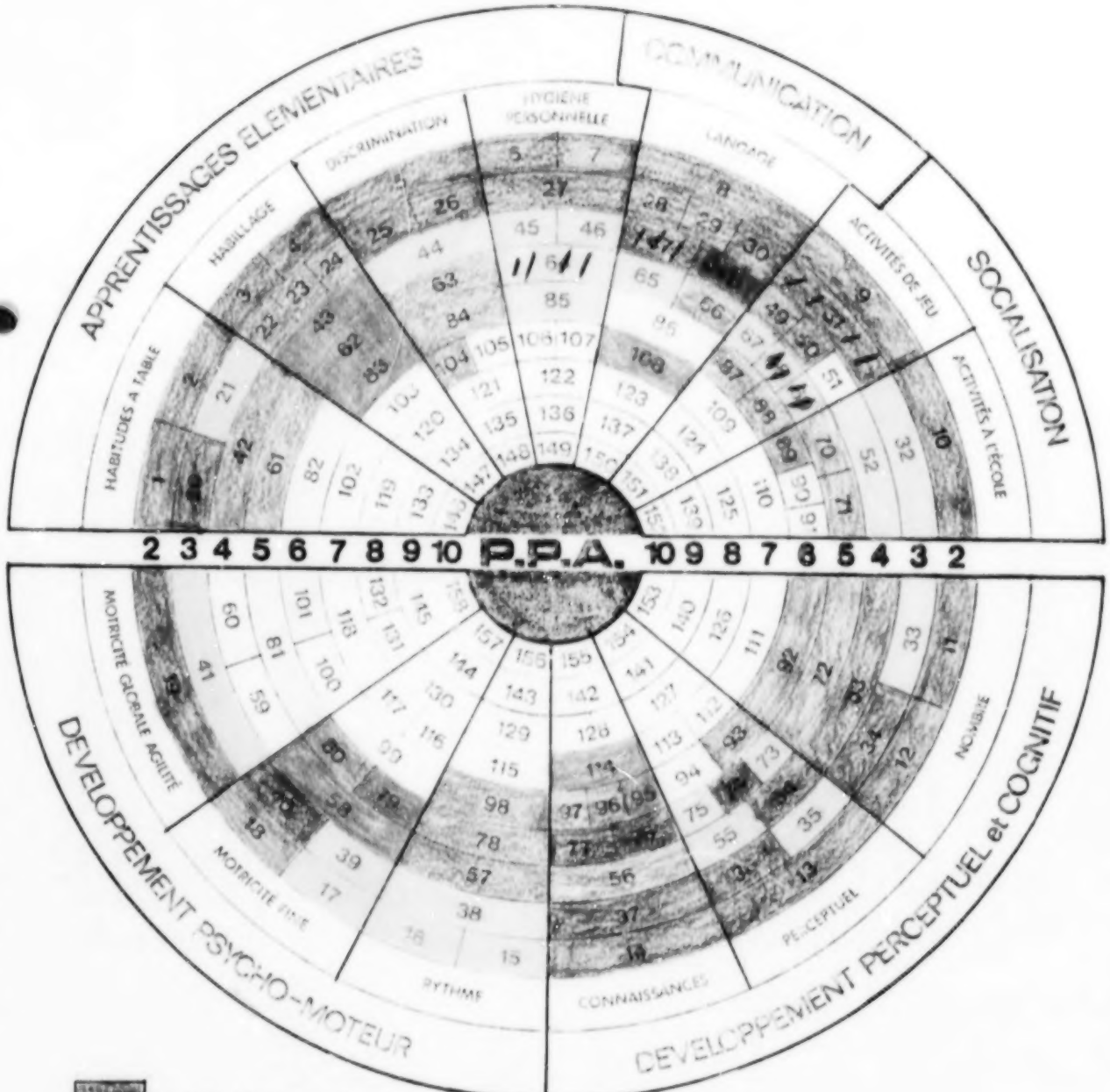

	Habiletés déjà acquises au 1er mars 80
	Habiletés acquises de mars 80 à juin 80
///	Régressions de mars 80 à juin 80
	Habiletés acquises de septembre 80 à décembre 80
	Habiletés acquises de janvier 81 à mai 81
///	Régressions de janvier 81 à mai 81
	Habiletés non acquises ou en voie d'acquisition

PROFIL PROGRESSIF D'APPRENTISSAGE

Raymond Gingras et Pierre Marquès

HABITUDES A TABLE

1. Développe un bonbon
2. Cuillère pour manger
20. Fourchette
21. Se servir de l'eau seul
42. Se verse des boissons
61. Serviette de table
82. Couteau pour beurrer
102. Couteau pour couper
119. Coordination couteau-fourchette
133. Autonomie à table

HABILLAGE

3. Deshabillage
4. Habillage
22. Envers et endroit
23. Avant + arrière
24. Enlever + remettre des morceaux simples
43. Ajuster + boutonner
62. Fermeture-eclair
83. Souliers + boucles
103. Change de vêtement seul
120-134-147. Items d'intégration

DISCRIMINATION

5. Identification parties du corps
25. Couleur, paire + nommer
26. Différence - longueur
44. Différence - grosseur + volume
63. Intégration de 25-26-44
84. A.M. - P.M. - Soir
104. Semblable + différent
105. Jours de la semaine - enumération
121. Diff. + ressemblances - 2 objets
135. Lire l'heure à l'unité
148. Lire l'heure, demie + quart d'heure

HYGIENE PERSONNELLE

6. Toilette sans accident
7. Demande pour toilette
27. Laver et essuyer mains(eau)
45. Autonomie toilette
46. Laver avec savon
64. Se moucher

85. Soin des vêtements
106. Se peigner les cheveux
107. Se couper les ongles
136. Se baigner seul
149. Intégration des acquisitions

COMMUNICATION VERBALE

8. Directives simples
28. Directives complexes
29. Phrases
30. Raconter une expérience
47. Réponse adéquate
48. Explications mots simples
65. Conversation
66. Directives triples
86. Directives très complexes
108. Raconter une histoire
123. Ecrire + lire
137-150. Intégration

SOCIALISATION

9. Isolation
31. Partage
49. Collaboration (début)
50. Attendre son tour
51. Initiative - amuser les autres
67. Compétition
68. Participation - chant
69. Jeux de table
87. Règles du jeu
88. Participation - ronde
107. Coopération véritable
124. Jeux d'anticipation
138. Jeux de position
151. Assumer rôle de meneur

ACTIVITE A L'ECOLE

10. Aide simple - objets
32. Responsabilités - débuts
52. Aide-tâches domestiques
70. Commissions simples
71. Responsabilités - en charge de...
89. Routine - sans supervision
90. Commissions plus complexes
110. Se servir du téléphone-composer
125. Se servir du téléphone-utilisation de la téléphoniste
136. Commissions à l'extérieur de l'école
152. Responsabilité d'un groupe

NOTION DE NOMBRE

11. Différence 1 et plusieurs
12. Différence 2 et beaucoup
33. Compter jusqu'à 10
34. Sériation selon la taille
53. Monnaie - reconnaissance
72. Opérations arith. simples (4)
92. Compter 10 objets
111. Opérations arith. simple (20)
126. Addition .01, .05 et .10 sous
140. Addition .25, .50 et 1.00
153. Faire la monnaie

DEVELOPPEMENT PERCEPTUEL

13. Texture - identification
35. Texture - discrimination
36. Reproduire cercle
54. Forme - discrimination-indice couleur
55. Mémoire d'objets
73. Forme - discrimination - sans indice
74. Reproduire carré
75. Forme discrimination, couleurs discriminées
93. Images lacunaires
94. Figure-fond-discrimination
112. Forme - constance
113. Reproduire losange
127. Reproduire figure géométrique complexe
141. Découpage de forme
154. Casse-tête simples

CONNAISSANCES

14. Nommer des objets (6)
37. Mémoire - 3 chiffres
56. Analogues - opposés
76. Compréhension I
77. Age
95. Droite-gauche sur lui-même
96. Différences d'objets
97. Description d'une image
114. Mémoire - 5 chiffres
128. Mois de l'année
142. Jours de la semaine
155. Adresse

RYTHME

15. Berceuse
16. Arrêt - départ
38. Déplacement au rythme
57. Reproduction de structures
78. Déplacement selon intensité
98. Mime sur une musique
115. Rythme avec balle
129. Coordination, mouvement, musique
143. Intégration, mouvement, mime
156. Mélodie s'accompagne percussion

DEXTERITE FINE

17. [illegible]
18. Découper I
39. Plasticine
40. Enfilage
58. Découpage II
79. [illegible]
80. Construction
99. [illegible]
116. [illegible]
117. Découpage III
130. [illegible]
144. [illegible]
157. [illegible]

DEXTERITE GLOBALE

19. [illegible]
41. Sauter pieds joints
59. [illegible]
60. [illegible]
81. Equilibre simple
100. Sauts d'obstacle
101. [illegible]
118. Equilibre I
131. Equilibre II
132. Imitation [illegible]
145. Danse
158. Intégration

NOM Enfant "T" /27

DATE DE NAISSANCE 17 novembre 1974

Volet A

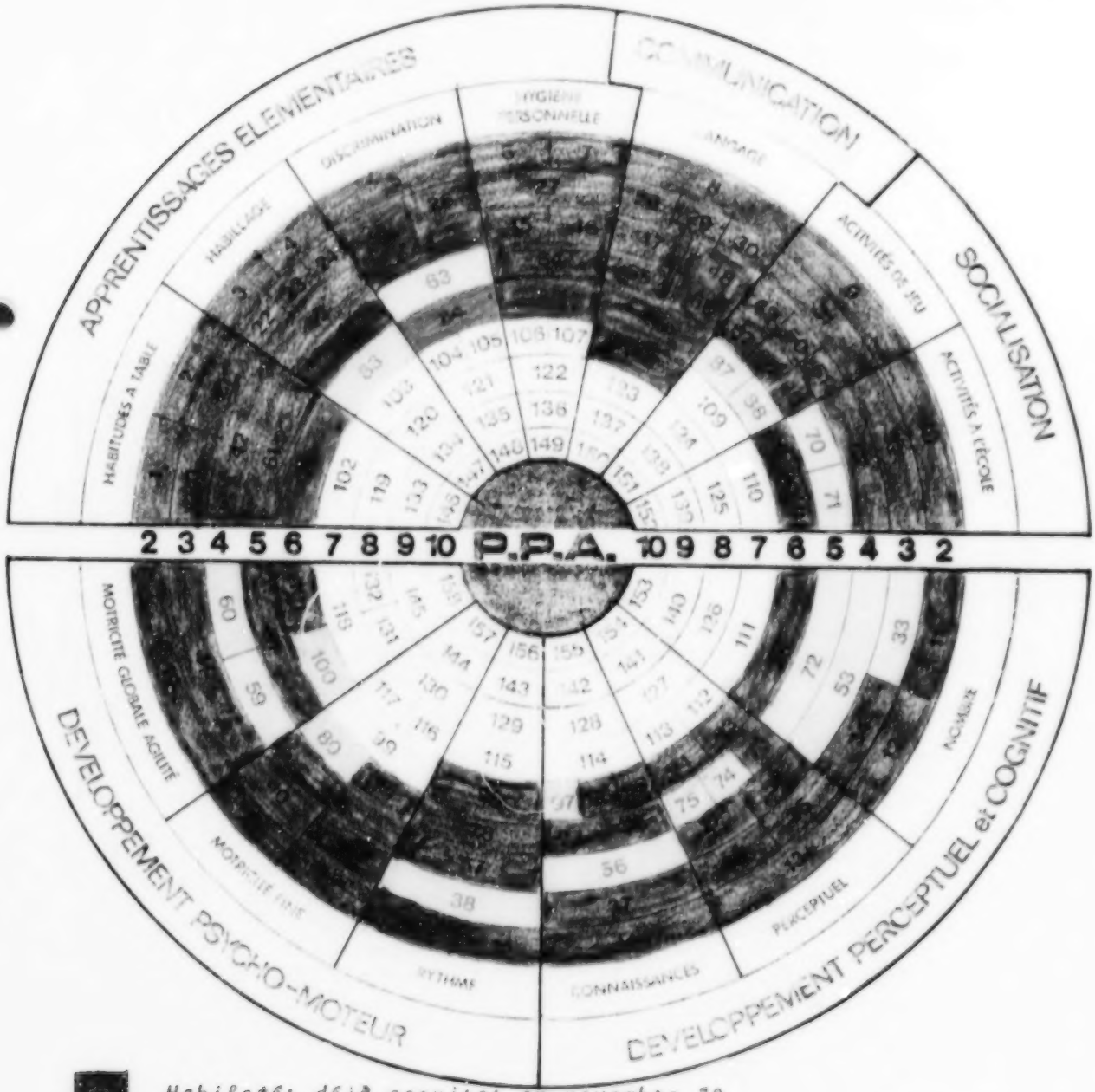

	Habiletés déjà acquises en novembre 79
	Habiletés acquises de novembre 79 à février 80
	Habiletés acquises de février 80 à juin 80
///	Régressions de novembre 79 à juin 80
	Habiletés acquises de septembre 80 à décembre 80
	Habiletés acquises de janvier 81 à mai 81
///	Régressions acquises de janvier à mai 81
	Habiletés non acquises ou en voie d'acquisition

PROFIL PROGRESSIF D'APPRENTISSAGE

Raymond Gingras et Pierre Marquès

HABITUDES A TABLE

1. Développe un bonbon
2. Cuillère pour manger
20. Fourchette
21. Se servir de l'eau seul
42. Se verser des boissons
61. Serviette de table
82. Couteau pour beurrer
102. Couteau pour couper
119. Coordination couteau-fourchette
133. Autonomie à table

HABILLAGE

3. Déshabillage
4. Habillage
22. Envers et endroit
23. Avant + arrière
24. Enlever + remettre des vêtements simples
43. Agrafer + boutonner
52. Fermeture-éclair
83. Souliers + boucles
103. Change de vêtement seul
120-134-147. Items d'intégration

DISCRIMINATION

5. Identification parties du corps
25. Couleurs, paire + nombre
26. Différence + longueur
44. [illegible]
63. [illegible]
74. [illegible]
104. [illegible]
105. [illegible]
121. [illegible] - 2 [illegible]
135. Lire l'heure à l'unité
148. Lire l'heure, demie + quart d'heure

HYGIENE PERSONNELLE

6. Toilette sans accident
7. Demande pour toilette
27. Laver et essuyer mains (seul)
45. Autonomie toilette
46. Laver avec savon
64. Se moucher

85. Soin des vêtements
106. Se peigner les cheveux
107. Se couper les ongles
136. Se baigner seul
149. Intégration des acquisitions

COMMUNICATION VERBALE

8. Directives simples
28. Directives complexes
29. Phrases
30. Raconter une expérience
47. Réponse adéquate
48. Explications mots simples
65. Conversation
66. Directives triples
86. Directives très complexes
108. Raconter une histoire
125. Ecrire + lire
137-150. Intégration

SOCIALISATION

9. Isolation
31. Partage
49. Collaboration (début)
50. Attendre son tour
51. Initiative - amuser les autres
67. Compétition
68. Participation - chant
69. Jeux de table
87. Règles du jeu
88. Participation - [illegible]
10[illegible]. Coopération véritable
124. Jeux d'anticipation
138. Jeux de position
151. Assumer rôle de meneur

ACTIVITE A L'ECOLE

10. Aide simple - objets
29. Responsabilités - débuts
5[illegible]. Aide-tâches domestiques
[illegible]. Commissions simples
71. Responsabilités - en charge de...
89. Routine - sans supervision
90. Commissions plus complexes
11[illegible]. Se servir du téléphone-composer
123. Se servir du téléphone-utilisation de la téléphoniste

136. Commissions à l'extérieur de l'école
152. Responsabilité d'un groupe

NOTION DE NOMBRE

11. Différence 1 et plusieurs
12. Différence 2 et beaucoup
33. Compter jusqu'à 10
34. Sériation selon la taille
53. Monnaie - reconnaissance
72. Opérations arith. simples (4)
92. Compter 10 objets
111. Opérations arith. simple (20)
126. Addition .01, .05 et .10 sous
140. Addition .25, .50 et 1.00
153. Faire la monnaie

DEVELOPPEMENT PERCEPTUEL

13. Texture - identification
35. Texture - discrimination
36. Reproduire cercle
54. Forme - discrimination-indice couleur
55. Mémoire d'objets
73. Forme - discrimination - sans indice
74. Reproduire carré
75. Forme discrimination, couleurs différentes
93. Images [illegible]
94. Figure-fond-discrimination
112. Forme - constance
113. Reproduire losange
127. Reproduire figure géométrique complexe
141. [illegible] de forme
154. [illegible] simples

CONNAISSANCES

14. Nommer des objets [illegible]
37. Mémoire - 3 chiffres
56. Analogues - opposés
76. Compréhension I
77. Age
95. Droite-gauche sur lui-même
96. Différences d'objets
97. Description d'une image
114. Mémoire - 5 chiffres
128. Mois de l'année
142. Jours de la semaine
155. Adresse

RYTHME

15. Berceuse
16. Arrêt - départ
38. Déplacement au rythme
57. Reproduction de structures
78. Déplacement selon intensité
98. Mime sur une musique
115. Rythme avec balle
129. Coordination, mouvement, musique
143. Intégration, mouvement, mime
156. Mélodie s'accompagne percussion

DEXTERITE FINE

17. [illegible]
18. Découpage I
39. Plasticine
40. Enfilage
58. Découpage II
79. [illegible]
80. [illegible]
99. [illegible]
116. [illegible]
117. [illegible]
123. [illegible]
144. [illegible]
157. [illegible]

DEXTERITE GLOBALE

19. [illegible]
41. [illegible]
59. [illegible]
60. [illegible]
81. [illegible]
100. [illegible]
101. [illegible]
118. Equilibre I
131. Equilibre II
132. [illegible]
145. [illegible]
158. Intégration

d) Présentation et discussion des résultats:

Afin d'interpréter les résultats des quatre enfants participant dans ce projet; nous avons retenu les mêmes instruments de mesure utilisés durant la période de septembre à décembre 1980. (voir rapport d'étape janvier 1981). Nous avons donc aussi conservé la même méthode d'analyse, c'est-à-dire qualitative, basée sur nos observations sans exclure le P.P.A. qui nous a servi de méthode quantitative.

Résultats comparatifs des P.P.A. des quatre enfants:

Nous avons inclus dans nos interprétations et discussions les résultats des quatre enfants qui ont fait partie de ce projet depuis le début, c'est-à-dire de la mi-novembre 1979 au 29 mai 1981. Ces quatre enfants ont participé de façon régulière au projet.

Dans un premier tableau (tableau 1) nous remarquons que N et F ont atteint un nombre de 91 acquisitions, C 92 et T 100. T est celui qui a atteint le nombre d'acquisitions le plus élevé mais il faut aussi considéré le fait qu'il est celui qui a le plus haut pourcentage de vision soit 50%.

Nous aurions tendance à dire que tout de même, les enfants N, F et C suivent T d'assez près, soit une différence de 8 à 9 acquisitions seulement de moins que T. Il nous est malheureusement impossible d'affirmer ce fait puisque nous savons que la jardinière de T n'a pas considéré nécessaire de dépasser le niveau 6 ans dans son évaluation d'habiletés acquises pour T. Nous avons exprimé à la jardinière qu'il aurait été profitable d'évaluer l'enfant à tous les niveaux d'âge mais cette dernière n'a rien ajouté à ce commentaire.

Nous n'avons donc pas insisté davantage connaissant à l'avance l'attitude quasi négative de cette jardinière. Tout au long de l'année, il fut très difficile d'obtenir sa collaboration. Mais même si nous devons exclure l'enfant T pour notre étude comparative des quatre enfants en ce qui concerne le nombre total d'habiletés acquises jusqu'au niveau sept ans, nous remarquons que N, F et C se suivent de très près.

Une analyse plus détaillée nous fait voir que N a développé deux habiletés au niveau 7 ans, F quatre et C trois.

Même si F est l'enfant qui a atteint le plus grand nombre d'acquisitions au niveau 7 ans, nous remarquons que C en a atteint trois et ce, avec le plus faible pourcentage de vision et avec le moins de jours de participation que les deux autres. De plus, il est plus jeune que les enfants N et F.

Il est à remarquer que deux enfants, F et C ont développé leur plus grand nombre d'habiletés dans la période septembre 80 à mai 81 alors que les deux autres N et T ont atteint leur plus grand nombre d'acquisitions dans la période de novembre 79 à juin 80. Les hypothèses à soulevées afin d'interpréter ces résultats sont nombreuses. Est-ce dû au changement: d'école, du milieu culturel, de la jardinière, d'un groupe nouveau, etc.?

Tableau 1

Habiletés acquises à partir de l'inscription
mi-novembre 1979 ou mai 1981
aux niveaux de 2 à 7 ans

Enfant	Age au 29 mai 81	% de vision	participation nombres de jrs	Nombre d'acquisitions faites à l'inscription	nov.79 juin 80	sept.80 mai 81	acquisitions niveau 7 ans	Total d'acquisitions
N	6,5	16-30%	289	46	29	16	2	91
F	6,8	16-30%	(43)292 (b)	30	21	40	4	91
C	6,0	0- 15%	182 (c)	36	23	33	3	92
T	6,0	50%	303	56	29	15	1 (a)	100

a) La jardinière de l'enfant T a commencé l'évaluation à ce niveau mais elle n'a pas considéré nécessaire de poursuivre.

b) En incluant les jours où elle a fréquenté sa maternelle régulière, cette enfant a accumulé 115 jours de scolarité, de la mi-novembre 79 à la fin de l'année scolaire 80.

c) Cet enfant ne participait au projet que quatre jours par semaine car il recevait des traitements une journée par semaine pour sa leucémie. Vers la fin de l'année, étant atteint d'une grande faiblesse physique il manqua l'école de façon plus fréquente.

Volet A

En ce qui concerne le niveau d'apprentissage obtenu d'après le P.P.A. aux niveaux 2 à 6 ans, nous notons que les enfants N et C ont atteint en mai 81, 89 acquisitions nouvelles. Il leur reste donc 12 acquisitions à faire soit 12% du total avant d'atteindre le niveau de 6 ans.
(voir tableau 2)

L'enfant F a acquis 87 habiletés nouvelles sur son P.P.A. Il lui reste donc 14% d'acquisitions encore à faire pour un total de 14 habiletés nouvelles. L'enfant T a atteint dans le même laps de temps 100 habiletés nouvelles. Il ne lui reste qu'un pour cent d'où une seule acquisition encore à faire avant d'atteindre son niveau d'âge de 6 ans.

Tableau 2

Nombre total d'habiletés acquises
du début du projet (novembre 79) au 29 mai 1981
aux niveaux de 2 à 6 ans selon le P.P.A.

Enfant	Âge au 29 mai 81	Pourcentage de vision	Participation nombre de jrs	Nombre d'acquisitions faites				
				A l'inscription	Pendant le projet	Total en mai 81	Encore à faire	% encore à faire
N	6,5	16-30%	289	46	43	89	12	12%
F	6,8	16-30%	292 (43)	30	57	87	14	14%
C	6,0	0-15%	132	36	53	89	12	12%
T	6,0	50%	303	56	44	100	1	1%

Lorsque nous considérons les P.P.A. des quatre enfants par niveau d'âge, l'on constate qu'aux niveaux 2 et 3 ans, ces quatre enfants ont développé toutes les habiletés contenues à ces niveaux.

Par contre, si l'on examine de plus près le P.P.A. de l'enfant N, on s'aperçoit que cette enfant a en moins une régression au niveau 3 ans, soit le numéro 33 dans la période de janvier-mai 81, acquisition faite dans la période de septembre 1980-décembre 1980. Il lui reste donc en réalité au lieu de 0% encore 5% d'acquisition à faire. (voir tableau 3)

D'un autre côté, l'enfant C a finalement développé l'habileté numéro 31 dans la période de janvier 80 à mai 81, habileté déjà acquise au 1er mars 80 et régression faite dans la période de septembre à décembre 1980.

Au niveau quatre ans, l'enfant N acquiert 18 habiletés sur 19. Il lui reste encore 5% d'où une acquisition encore à faire. L'enfant F en a atteint 17 pour un pourcentage de 11 d'où deux acquisitions encore à faire.

L'enfant C en développe 16 pour un pourcentage de 16 d'où trois acquisitions encore à faire alors que l'enfant T a atteint le maximum d'acquisitions à faire pour ce même niveau.

Encore ici, nous avons l'enfant N qui a en moins deux régressions: le numéro 58 dans la période de septembre à décembre 80, acquisition faite avant le projet mais non récupérée dans la dernière période soit de janvier à mai 81 et le numéro 53 dans la période de janvier à mai 81, acquisition faite dans la période de septembre à décembre 80. Il lui reste donc en réalité 16% au lieu de seulement 5% (comme l'indique le tableau 3) d'acquisition encore à faire au niveau 4 ans (deux régressions plus une habileté en voie d'acquisition).

L'enfant F a une régression en moins le numéro 57 dans la période de septembre à décembre 1980, acquisition faite dans la période de mars à juin 80 mais non récupérée dans la période de janvier à mai 81. Il lui reste donc en réalité 16% d'acquisitions encore à faire pour atteindre ce niveau soit une régression plus une habileté en voie d'acquisition.

Par contre l'enfant C a finalement récupéré l'habileté numéro 47 dans la période de janvier à mai 81, acquisition faite dans la période d'habiletés déjà acquises au 1er mars 80 et régression faite dans la période de septembre à décembre 1980. Cet enfant a donc, comme le tableau 3 l'indique, 16% d'habiletés encore à faire.

Au niveau 5 ans, l'enfant T est le seul à avoir développé toutes les habiletés. L'enfant N en a développé 18 sur 21 et il lui reste donc 14% encore à faire soit trois habiletés. L'enfant F en a développé 16 pour un pourcentage de 24 encore à atteindre soit cinq habiletés. L'enfant C a développé 20 pour un pourcentage de 5 encore à acquérir soit une habileté.

Par contre cet enfant C a en moins trois régressions sur son P.P.A. à ce niveau d'âge: deux dont les numéros 68 et 69 dans la période de septembre à décembre 80, acquisitions faites dans la période de mars à juin 80 et non récupérées dans la période de janvier à mai 81 et une régression faite dans la période de janvier à mai 81, acquisition faite dans la période de mars à juin 81. Il lui reste donc en réalité 19% d'acquisition encore à faire à ce niveau (trois régressions plus une habileté en voie d'acquisition).

Pour ce qui a trait au niveau six ans, les enfants N, F et C ont réussi douze acquisitions sur vingt. Il leur reste donc 40% d'acquisitions encore à faire soit le développement de huit habiletés afin d'atteindre ce niveau d'âge. En ce qui concerne l'enfant T il ne lui reste que 5% d'habiletés à atteindre soit une acquisition encore à faire pour atteindre le niveau d'âge.

A remarquer encore que l'enfant N a en moins une régression, le numéro 92, dans la période de septembre à décembre 80. Il lui reste donc en réalité 45% ou 9 acquisitions encore à faire (une régression pous 8 habiletés en voie d'acquisition).

Tableau 3 — Volet A

Habiletés acquises par niveau d'âge du début du projet (mi-novembre 79) au 29 mai 1981 selon le P.P.A.

Enfant	Avant le projet	Durant le projet	Total en mai 81	En voie d'acquisition	% encore à faire
Niveau 2 ans:	19 acquisitions possibles				
N	18	1	19	0	0%
F	16	3	19	0	0%
C	15	4	19	0	0%
T	19	0	19	0	0%
Niveau 3 ans:	22 acquisitions possibles				
N	12	10	22	0	0%
F	8	14	22	0	0%
C	12	10	22	0	0%
T	17	5	22	0	0%
Niveau 4 ans:	19 acquisitions possibles				
N	11	7	18	1	1%
F	5	12	17	2	11%
C	6	10	16	3	16%
T	12	7	19	0	0%
Niveau 5 ans:	21 acquisitions possibles				
N	5	13	18	3	14%
F	1	15	16	5	24%
C	3	17	20	1	1%
T	8	13	21	0	0%
Niveau 6 ans:	20 acquisitions possibles				
N	0	12	12	8	40%
F	0	12	12	8	40%
C	0	12	12	8	40%
T	0	19	19	1	1%

Volet A

Afin de mieux reconnaître dans quel domaine se situe le plus grand nombre des habiletés non-acquises des quatre enfants, nous avons construit un tableau (tableau 4) sur les cinq aspects du comportement ainsi nommés dans le P.P.A. par Gingras et Marquès.

Il devient donc évident que c'est au niveau développement psychomoteur que l'on retrouve le plus grand nombre d'habiletés non-acquises à la fin de ce présent projet. Trois des enfants sur quatre N, F et C ont six acquisitions encore à faire afin d'atteindre leur niveau de développement de six ans. Deux de ces enfants, N et F ont en plus une régression à récupérer. Il ne reste à T qu'une acquisition à faire mais l'on sait déjà qu'il est celui qui a le plus haut pourcentage de vision.

Il est à noter que lorsque nous fîmes l'analyse des résultats dans le rapport de janvier 81, le même phénomène se produisit au niveau développement psychomoteur et ce pour les quatre enfants. (voir rapport janvier 81)*
Le développement psychomoteur semble donc être très important dans le développement du comportement d'un handicapé visuel.

Le deuxième aspect du comportement qui devient le plus important en terme d'habiletés non-acquises se manifeste au niveau du développement perceptuel et cognitif. Ce sont les enfants N et F qui ont le plus d'habiletés non-acquises, quatre, mais l'enfant N a en plus trois régressions. Alors que l'enfant C n'a qu'une autre habileté à faire, l'enfant T n'en a aucune.

* Dans le tableau utilisé dans le rapport de janvier 1981 pour fins de comparaisons des différents aspects du comportement de chaque enfant, nous avons fait l'erreur de considérer les niveaux d'âge de 7-7 ans. Voir dans l'annexe la correction apportée à ce tableau où les niveaux d'âge considérés devraient se lire de 7-6 ans.

Le niveau socialisation vient en troisième importance mais se manifeste surtout chez l'enfant C qui a le plus d'habiletés non-acquises, soit trois et deux régressions en plus. Il reste aux enfants N et F une seule habileté à acquérir alors que pour l'enfant T il n'en reste plus.

Enfin le niveau d'appentissage élémentaire se situe en quatrième rang avec l'enfant N et C qui ont une acquisition encore à faire, C plus une régression à récupérer; l'enfant F a deux acquisitions à faire alors que l'enfant T n'en a plus.

La communication se présente en dernier lieu, les enfants F et C n'ayant qu'une seule acquisition encore à faire alors que les enfants N et T n'en ont plus.

Volet A

Tableau 4

Habiletés à atteindre jusqu'au niveau de 6 ans sur les 5 aspects du comportement du P.P.A.	Habiletés acquises de l'inscription à juin 80	Habiletés acquises de sept. à mai 81	Grand total d'habiletés acquises	Habiletés non-acquises
1) Développement psychomoteur (21 items)	N : 12	3+1 régression	15	6+1 régression
	F : 5	10+1 régression	15	6+1 régression
	C : 8	7	15	6
	T : 16	4	20	1
2) Développement perceptif et cognitif (25 items)	N : 15	6	21	4+3régressions
	F : 8	13	21	4
	C : 17	7	24	1
	T : 20	5	25	0
3) Apprentissage élémentaire (28 items)	N : 26	1	27	1
	F : 21	5	26	2
	C : 17	10	27	1+1 régression
	T : 26	2	28	0
4) Socialisation (18 items)	N : 14	3	17	1
	F : 10	7	17	1
	C : 10	5	15	3+2régressions*
	T : 15	3	18	0
5) Communication (9 items)	N : 8	1	9	0
	F : 7	1	8	1
	C : 7	1	8	1*
	T : 8	1	9	0

* N.B.- Nous n'avons pas ajouté les deux régressions numéros 31 et 47 car elles ont été récupérées dans la période de janvier à mai 1981.

Volet A

Résultats individuels des grilles d'observation:

L'enfant F

Cette enfant a fait des progrès dans tous les domaines à savoir; autonomie, socialisation, développement perceptuel et cognitif ainsi que développement psycho-moteur.

Ses progrès sont notables surtout dans le domaine de la socialisation où elle devient très sympathique avec ses amis de classe. Selon les quatre professeurs qui travaillent avec elle, tous s'accordent pour dire que F est une enfant douce, aimable, qu'elle demande très peu de contrôle de leur part et qu'elle leur est très ouverte.

Au début du projet elle recherchait l'aide de ses amis et de son titulaire, alors que maintenant elle est capable de leur offrir son aide. Elle se socialise davantage aussi aux temps des récréations et elle est moins craintive pour participer aux jeux de groupes bien qu'elle n'a pas encore de rôle très défini à l'intérieur d'un groupe. Comme elle a davantage confiance en elle-même, l'enfant F peut maintenant exprimer toute une gamme de sentiments devant un groupe.

Elle devient aussi de plus en plus autonome. Elle n'est pas agressive lorsqu'elle s'exprime mais elle est capable de s'affirmer et de verbaliser ses besoins à l'occasion.

Par contre, une activité nouvelle et surtout à l'extérieur de la classe peut la faire régresser quelque peu. Par exemple, lors d'une sortie en plein air, elle a bien participé mais elle avait un peu tendance à rechercher la présence de son titulaire.

F s'est aussi beaucoup développée au niveau perceptuel et cognitif. Elle a une très bonne compréhension d'un texte historique et elle répond de façon adéquate aux questions.

Elle a une bonne capacité d'analyse et de synthèse c'est-à-dire qu'elle peut classifier toutes sortes d'objets et elle peut donner des explications à savoir pourquoi un objet n'appartient pas à un autre ensemble d'objets.

Il faut noter aussi qu'elle a une bonne mémoire, elle mémorise rapidement des comptines et des chants.

C'est au niveau de son développement psycho-moteur que F a le plus de difficulté surtout au niveau de sa psycho-motricité fine. Lorsqu'il s'agit de marcher, courir et sauter ou encore marcher sur une ligne droite F a un bien meilleur équilibre. Elle regarde davantage devant plutôt que vers le sol. Elle a par contre encore un peu de difficulté à sauter sur un seul pied. Elle peut attraper un ballon à environ 3.5 mètres de distance et elle peut le relancer de façon adéquate à un mètre.

Sa coordination motrice est meilleure dans son découpage. Les progrès sont lents mais encourageants considérant qu'au début elle ne pouvait découper quoi que ce soit. Elle fait de légers progrès dans son découpage de lignes courbes.

Bien qu'elle s'habille seule, elle a encore un peu de difficulté à lacer. Elle éprouve encore beaucoup de faiblesse dans les doigts; difficulté à couper sa viande et elle renverse sa soupe en mangeant. Elle a de la difficulté à tenir son pinceau lorsqu'elle dessine.

L'enfant N

Bien qu'elle recherche encore assez souvent l'exclusivité avec sa jardinière, l'enfant N s'est améliorée. Elle s'assure souvent de l'aide de ses amis, parfois afin de ne pas être seule surtout losqu'il s'agit de faire face à de nouvelles activités soit en classe ou à l'extérieur.

Volet A

Mais à son tour parfois elle sait aider un(e) ami(e) en difficulté. Elle devient de plus en plus sociable avec les autres enfants et avec les adultes. Contrairement au début, elle va vers eux au lieu de les laisser venir à elle. Selon sa jardinière elle est maintenant aussi agitée et babillarde que les autres voire même quelquefois être complice dans des choses interdites.

Elle s'affirme davantage dans le groupe et elle a même des tendances à diriger. Par contre, elle a certaines difficultés à exprimer ses petits désaccords et avant qu'elle puisse terminer les explications tout le monde est parti, elle est très déçue de ceci et elle se demande ce qui se passe.

Il devient très difficile pour cette enfant d'assister à un spectacle ou a une fête se donnant au gymnase car tous les bruits la font paniquer. Ainsi, elle se bouche les oreilles, pleure et demande à retourner dans sa classe. Elle peut maintenant supporter les applaudissements de ses amis en classe car elle semble commencer à en comprendre la signification au niveau perceptuel et cognitif. L'enfant N comprend très bien les consignes et elle exécute très bien les ordres mais il arrive que certains jours elle ne saisit par très bien les consignes et elle ne donne alors aucun résultat (selon qu'elle soit bien disposée ou non semble-t-il). Elle répond bien tout de même à des directives assez complexes i.e. va chercher crayon, colle et papier.

Elle réussit à s'exprimer plus longuement sur un sujet quelconque. Ses points forts résident surtout dans sa capacité de discriminer des sons et des couleurs. Elle est bien au-dessus de la moyenne dans ce domaine. Mieux que la moyenne encore, elle réussit à différencier la gauche et la droite.

N semble avoir régressé de façon assez significative au niveau de son développement psycho-moteur.

Volet A

Lorsqu'elle travaille dans son cahier de classe, elle commence souvent par le bas des pages et elle saute plusieurs numéros de travail à accomplir. Elle fait beaucoup de barbots lorsqu'elle écrit de telle sorte qu'il devient difficile pour la jardinière de déchiffrer son travail.

Elle a beaucoup de difficulté à retracer une forme ou une ligne droite. Elle doit se servir d'un carton afin de reproduire sa ligne droite. De plus, elle ne respecte pas les frontières de ses dessins. Elle réussit mieux à écrire des chiffres au tableau que dans son cahier de classe.

Elle fait des assemblages de blocs mais sans pouvoir les ajuster. De plus, elle choisit surtout les casse-têtes à gros morceaux car elle ne réussit pas l'assemblage avec des morceaux plus petits.

C'est depuis son opération aux yeux en novembre 1980 que N éprouve toutes ces difficultés. De plus, elle a de la difficulté à voir les objets qui sont en mouvement (ballon, corde, etc.). Sa jardinière raconte aussi que depuis son opération lorsqu'elle est très fatiguée ses yeux bougent davantage. Lorsqu'elle marche N regarde beaucoup le sol et elle manque d'équilibre dans sa démarche.

L'enfant C

Au point de vue autonomie, C au début de la seconde période (janvier à mai 81) exige un peu moins la présence de l'adulte. Mais graduellement on constate une certaine diminution d'autonomie en prenant conscience qu'il cherche constamment l'approbation de sa jardinière lorsqu'il fait une activité quelconque. Vers la fin de l'année, il en est arrivé à ne plus pouvoir se passer de l'adulte. Contrairement au début de cette année scolaire, C n'a plus qu'un seul ami mais plusieurs. Il partage bien aux jeux et il est moins bruyant, moins disposé à chercher l'attention. Il réagit vite par contre à l'attaque d'un ami.

Graduellement, C redevient autoritaire comme au début de l'année. Si un jeu ne marche pas à sa façon, il désire que les enfants cèdent. Lorsqu'il préfère un jouet, personne d'autre que lui ne peut y toucher, s'il a des problèmes à ce niveau, il recourt à l'aide de sa jardinière. Il accepte aussi très difficilement l'aide d'un autre enfant.

Parfois, il accepte mieux les autres enfants mais lorsque contrarié, son impatience prend le dessus et il se fâche très vite. Il exprime facilement ses sentiments de joie, de peine et de mécontentement surtout au professeur itinérant.

Au niveau de son développement perceptuel et cognitif, il fait constamment des progrès notables. Il connait tout son alphabet et peut même l'écrire. Il peut compter jusqu'à 70. Il peut saisir rapidement et exécuter des directives complexes i.e. va chercher crayon, colle et papier.

Sa capacité d'analyse et de synthèse est assez développée i.e. il peut dire ce qui n'appartient pas à un ensemble. Il réussit à faire des séquences logiques. Il possède aussi une très bonne mémoire à long terme. Il mémorise bien des comptines et des chansons mais il n'aime pas les redire devant le groupe.

C éprouve encore quelques difficultés sur le plan psychomoteur. Il a encore de la difficulté à attacher son manteau. Dans le découpage il ne fait aucun progrès, il régresse même. Il ne semble pas aimer du tout le découpage. Par contre, il respecte davantage les frontières des dessins.

C est encore très anxieux. Il ronge la peau de ses doigts et ses ongles. Il a souvent la grippe. Vers la fin de la période, mars, on observe que sa vue semble baisser. Il se fatigue plus facilement, devient plus agité, souffre d'une faiblesse physique et finalement manque beaucoup la classe.

Volet A

L'enfant T:

Il nous est difficile d'apporter des résultats adéquats et complets pour l'enfant T car tout ce que nous avons comme remarques de la jardinière sont les suivantes, pour la période de janvier-mai 81:

T a plus confiance en lui-même. Il a une meilleure organisation et un choix personnel des activités.

Socialement T réagit de façon plus spontanée, il est davantage chaleureux dans ses relations avec les autres. Il est à l'aise avec l'adulte.

Au niveau perceptuel et cognitif, T a une bonne capacité d'association, de classification de sériation, de solution, de problème. Il a un très bon développement de la pensée logique.

Au niveau psycho-moteur, il possède une meilleure dextérité qu'au début de l'année. Evolution constante en coordination, précision et rapidité.

Volet A

Analyse et interprétation des résultats:

Dans les résultats obtenus dans le rapport final 1980, on prédisait une intégration facile au niveau d'une maternelle régulière pour deux des enfants soient N et T. Cette prédiction est confirmée dans les résultats obtenus dans les P.P.A. et les grilles d'observation de l'année 1981. Il ne reste à T qu'une acquisition à faire sur 101 et 12 acquisitions à N.

En ce qui concerne les enfants F et C, l'expérience d'intégration en maternelle régulière n'était pas concluante dû à leurs absences si nombreuses (voir rapport final 1980). Par contre, nous remarquons cette année que même si ces deux enfants ont le plus petit nombre de jours de participation au projet, leurs résultats obtenus sur nos deux instruments de mesure indiquent qu'ils ont aussi bien réussit leur année que T et N. Il ne reste à C et F sur le P.P.A. que 12 et 14 acquisitions à faire respectivement pour atteindre leur nombre total de 101 acquisitions.

Dans les résultats obtenus au niveau de la socialisation du P.P.A. les quatre enfants ont plus que la moitié des items d'acquis soit 17 sur 18 pour N, 17 sur 18 pour F, 15 sur 18 pour C et 18 sur 18 pour T.

Le plus haut degré d'autonomie et de socialisation se manifeste selon nos grilles d'observation, chez les enfants T et F.
F recherche de moins en moins le support et l'approbation de son titulaire et elle se fait de plus en plus d'amis. On remarque que les enfants N et C ont tous les deux régressé surtout dans leur développement d'autonomie. Nous savons que N à la suite de son opération en novembre redevenait insécure et recherchait davantage à ne pas être seule. D'un autre côté, par contre elle recherche moins l'appui d'un adulte et de plus elle s'affirme davantage devant le groupe.

C, vers la fin de l'année scolaire recherche de plus en plus le support de l'adulte mais nous savons aussi que cet enfant ayant la leucémie était atteint d'une grande faiblesse physique.

C'est au niveau du développement psychomoteur (motricité fine surtout) que l'on prend conscience qu'un enfant handicapé visuel requiert le plus d'attention. C'est à ce niveau que l'on constate le plus grand nombre d'habiletés non-acquises.

On a soulevé la question dans le rapport final de 1980 à savoir quels enfants auront besoin d'aide supplémentaire au moment de leur entrée en maternelle régulière. Nous croyons qu'il est évident d'après nos résultats que tous les enfants qui ont éprouvé de la difficulté au niveau de la motricité fine, soit trois de ces enfants sur quatre, ont grandement bénéficié de l'aide de notre professeur itinérant.

Il reste à savoir maintenant si en septembre 81, ces trois enfants, N, F et C pourront, sans aide spéciale, développer adéquatement cet aspect de leur comportement. De quelle façon la jardinière d'une maternelle régulière qui n'a aucun entraînement par rapport aux handicapés visuels pour ne pas dire aucune connaissance sauf si ce n'est qu'il ne voit pas comme les autres fonctionnera-t-elle pour apporter l'aide nécessaire à ces enfants?

Il ne faut pas oublier aussi les titulaires des classes régulières de première année qui auront à faire face dès septembre à ce même problème.

Nous nous souvenons qu'au début des classes en septembre 1980 que toutes les jardinières sauf une, souffrait d'anxiété à savoir qu'elles auraient un handicapé visuel dans sa classe. On se demandait quoi faire avec un tel enfant. Le comportement de l'enfant a contribué à réduire cette anxiété mais il restait à savoir quelles techniques on pourrait utiliser en ce qui concerne leur apprentissage, leur développement social et leur autonomie. L'aide du professeur itinérant fut donc précieuse ici car elle a su leur apporter du support tant au niveau de ses connaissances qu'au niveau des techniques à utiliser.

Volet A

Avantages et désavantages rencontrés par le professeur itinérant lors de ses expériences vécues auprès des handicapés visuels

1) Avantages:

Le professeur itinérant a trouvé profitable de travailler en collaboration avec la jardinière sur place.

Elle a aussi trouvé avantageux de pouvoir retirer l'enfant du groupe lorsqu'il s'avérait nécessaire pour des besoins d'apprentissage spécifiques.

2) Désavantages:

Il lui fut parfois difficile à contrôler l'apprentissage d'une activité quelconque. Pour une des jardinières surtout il n'était pas toujours facile pour le professeur itinérant de lui faire mettre en pratique de façon régulière une activité suggérée. Un trop grand laps de temps entre les pratiques d'une activité faisait perdre à l'enfant une habileté déjà acquise.

Recommandations:

- Le professeur itinérant trouverait bénéfique, en terme de connaissance et d'expérience directe avec les handicapés visuels, de faire un stage à Institut Nazareth et Louis Braille. Une seule visite cette année ne fut pas suffisante pour elle.

- Elle souhaiterait que les professeurs soient sensibilisés d'une façon ou d'une autre, aux problèmes des handicapés visuels voire même une formation.

- Elle aurait souhaité que son rôle de professeur itinérant soit clarifié davantage de telle sorte que les professeurs soient mieux préparés à accepter son aide pour les handicapés visuels.

- Elle recommande une rotation dans chaque école afin de pouvoir observer différentes activités et apporter l'aide appropriée. D'après l'expérience de cette année, elle était présente à l'école toujours la même journée donc les mêmes activités se répétaient, ex.: éducation physique, musique, etc.)

- Une journée complète avec l'enfant sera davantage bénéfique afin d'avoir une suivi complet des différentes activités.

- Le professeur itinérant recommande de plus, en ce qui concerne le déroulement des activités:

  - une période d'observation
  - une période de travail avec l'enfant dans la classe
  - une période de travail avec l'enfant à l'extérieur de la classe car à son avis, le travail devient plus rentable lorsque l'enfant est retiré de la classe. De cette façon, il y a moins de stimuli apte à perturber son travail avec l'enfant.

Commentaires:

S'il était possible de s'en tenir au modèle d'intervention exprimé par le professeur itinérant dans ses recommandations, il deviendrait peut-être aussi possible d'éliminer ou du moins de diminuer certains facteurs anxiogènes chez les handicapés visuels. A savoir d'une part que ce modèle d'intervention pourrait servir à minimiser les problèmes d'apprentissage, d'autonomie et de socialisation des handicapés visuels et d'autre part se serait leur aider en les gardant dans une école et dans une classe régulière, à développer un sentiment d'appartenance à un groupe d'enfants sans cet handicap ou si vous voulez un sentiment d'appartenance à un groupe d'enfants "normaux".

De cette façon, l'handicapé visuel qui réussit bien son année scolaire peut développer davantage sa confiance en lui-même.

L'enfant que l'on isole soit dans une classe spéciale ou dans un centre ou institut spécialisé pour les handicapés visuels ne peut qu'accentuer chez lui le fait qu'il soit différent des autres. Ce phénomène peut donc être un obstacle de plus à surmonter pour son plein épanouissement personnel.

Il semble donc souhaitable de conserver une aide spéciale afin de subvenir aux besoins des handicapés visuels dans une école et dans une classe régulière au lieu de les isoler ailleurs.

5, Impact social:

5,1 Mesures prises pour informer:

a) les parents: en mars 1980, le titulaire a rencontré individuellement chaque parent pour les avertir d'inscrire leur enfant dans son milieu naturel,

en juin 1980, l'équipe de recherche a rencontré tous les parents afin de leur présenter une vue d'ensemble du projet. On les a aussi informés à ce même moment qu'un professeur itinérant serait à la disposition de leur enfant handicapé visuel afin de lui fournir l'aide nécessaire à ses besoins.

b) les maîtres: rencontre avec les représentants des commissions scolaires, la conseillère en adaptation scolaire, la jardinière du régulier et le professeur itinérant dans le but de:

- présenter le dossier de chaque enfant et les interventions faites jusqu'à date concernant l'enfant

- d'expliquer le fonctionnement du projet durant cette année scolaire

- d'expliquer les démarches faites avec les parents l'année passée et,

- remettre les documents pertinents aux travaux des enfants, et les titres du matériel pédagogique avec lesquels avaient travaillé les enfants.

5,2 Attitude:

a) des parents:

L'attitude des parents fut très positive surtout lorsqu'on les a informé du support pédagogique qu'un professeur itinérant apporterait à leur enfant dès septembre 80 en leur première année. Par contre, les parents d'un des enfants s'objectaient à cette aide car ils considèrent que leur enfant n'est pas un handicapé visuel.

b) des maîtres:

La plupart des maîtres ont manifesté une grande anxiété à l'idée d'avoir un enfant handicapé visuel dans leur classe régulière de maternelle et se sont sentis un peu démunis face à cette situation. Mais par la suite, cette anxiété s'est atténuée lorsqu'ils ont rencontré l'enfant dans la classe. Le "feedback" a été qu'elles ne se rendaient pas trop compte de l'handicap de l'enfant car ce dernier semblait aussi débrouillard que les autres enfants.
De plus, l'aide apportée par le professeur itinérant contribua à diminuer cette anxiété.

Volet B

4. Plan de la recherche:

4,1 Modèle de l'organisation des services éducatifs expérimentés dans la réalisation de ce projet:

a) Identification des difficultés des élèves:

Tous les enfants de ce groupe sont présentement fonctionnellement voyants.

b) Nombres d'élèves en fonction de leur handicap:

- 1: ne voit pas de l'oeil droit;
  l'oeil gauche (rapport médical à venir)

- 3: 20/200 de vision dans les deux yeux.

c) Groupe d'âge et sexe:

4-7 ans; trois garçons et une fille.

d) Localisation des enfants:

Tous les enfants de ce groupe sont hors de leur secteur régulier. Ils sont en maternelle à l'Ecole régulière de la Commission scolaire Champlain, école Robinson (classe spéciale), sauf pour l'enfant A qui est déménagé au mois de mai, mais que l'on a intégré à la maternelle de l'école Euclide Lanthier à Aylmer afin de lui permettre de terminer son année.

e) Organisation humaine et physique de l'école:

(Voir tableau 4,1e ci-joint)

ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ÉCOLE

Nom de l'École	Classes réguliers Nombre	Classes adaptation scolaire	Personnels réguliers	Spécialistes	Aménagement physique
Parc-École Robinson	Maternelle 1	Pré-maternelle pour H.V.	Directeur 1	Musique 1	Bibliothèque 2e cycle
	1ère année 2		Enseignants 12	Education physique 2	Psycho-motricité 1
	2e année 2		Secrétaire 1	Anglais 1	Musique 1
	3e année 2		Concierge 1	Conseiller pédagogique 1	Anglais
	4e année 2		Aide-concierge 1	Psychologue 1 (½jr/sem.)	Salle de projection
	5e année 1			Orthopédagogue (½jr/sem.) 1	Gymnase
	6e année 1			Infirmière 1 (½jr/sem.)	Local de thérapie
			15 bénévoles (parents)	Travailleuse sociale 1 (sur demande)	Salle des maîtres
					Salle de réunion
					Salle des dîneurs

Volet B

6) Intervenants et interventions

Intervenants	Fonctions	Fréquence
Enseignante maternelle	-stimuler le développement multi-sensoriel et l'autonomie au niveau de déplacement	2h 15 min./ jour
Conseillère en adaptation scolaire	1) Apporter de l'aide et du support au professeur de la classe d'handicapés visuels de façon régulière et selon ses besoins. 2) Observer en classe. 3) Participer aux rencontres de l'équipe de recherche. 4) Rencontrer les parents 5) Consulter les organismes extérieurs. 6) Organiser des journées de perfectionnement. 7) Collaborer à la rédaction du rapport d'étape.	

Volet B

g) Assiette-horaire de septembre à décembre 1980:

Développement multi-sensoriel, développement de l'autonomie personnelle et développement social ainsi que les acquisitions nécessaires à la première année.

Plan d'une journée typique:

Cet horaire est flexible et s'ajuste selon l'âge, les besoins et les intérêts des enfants.

8h 45	:	Arrivée - déshabillage - accueil
9h 00	:	Activités collectives: développement des sens, de la logique et de la perception
9h 30	:	Activités individuelles: correspondant aux besoins de chacun
9h 50	:	Conte: mémoire, enrichissement du vocabulaire, pré-lecture
10h 00	:	Collation: habitudes de vie, socialisation
10h 15	:	Activités d'éveil: peinture ou bricolage
10h 30	:	Activités de psychomotricité
10h 45	:	Stimulations du langage par des chansons et des comptines
11h 00	:	Habillage et départ.

Volet B

g) Assiette-horaire de mars à juin 1981:

Plan d'une journée typique:

Cette assiette-horaire a beaucoup variée, selon les jours, les événements et l'intérêt des enfants.

9h 00	:	Accueil des enfants
9h 10	:	Causerie: a) Revision de notions tel que: les jours de la semaine, les mois de l'année, les saisons, la température, etc. chansons, comptines b) Echange selon un thème ou une problématique tel que: Que ferais-tu si tu étais perdu en forêt?
9h 30	:	Selon le jour de la semaine: conte, langage, pré-mathématique, schéma corporel, éducation physique au gymnase
9h 55	:	Visite des toilettes avec tout le groupe
10h 00	:	Collation: en écoutant passe-partout à la télévision
10h 30	:	Période de jeux libres: peinture - casse-tête bricolage - bac à eau blocs - plasticine marionnettes - jeux extérieurs à l'occasion
10h 55	:	Période de rangement
11h 00	:	Départ

h) Facteurs géographiques:

- Type de région:

  Tous les enfants sont de milieux urbains sauf un qui vient d'un milieu rural.

- Territoire desservi par la Commission scolaire (distance):

  Pointe-Gatineau, Touraine, Cantley, Limbour, St-Pierre de Wakefield. La population de la Commission scolaire s'étend à un rayon de vingt (20) milles.

- Provenance de la population cible:

  -1 enfant de la Commission scolaire de la Vallée-de-la-Lièvre

  -2 enfants de la Commission scolaire de Gatineau

  -1 enfant de la Commission scolaire Outaouais-Hull

- Transport scolaire:

  - Tous les élèves sont transportés par taxi et autobus. Il est à remarquer qu'aucun élève ne fait partie de la Commission scolaire Champlain.

  - Un des enfants venant de Buckingham n'a participé au projet que 3 jours sur 73 dû à un problème de transport au début de l'année scolaire.

    Par la suite des ententes ont été faites avec le service d'autobus mais compte tenu de la durée du trajet (45 minutes) et compte tenu de l'agitation de l'enfant dans l'autobus, pour des raisons sécuritaires on a dû interrompre ce service.

i) Ententes de services avec le Ministère des Affaires sociales:

Non pertinent.

j) Autres variables:

Nil.

k) Objectifs organisationnels:

- Facteurs conduisant à la décision d'offrir ces services:

  - considérant les appels des parents et des ophtalmologistes de la région 07, nous avons pris conscience que ce service correspondait à un besoin réel du milieu.

- But visé en offrant ces services:

  - faciliter l'intégration des enfants dans leur milieu respectif.

4,2 Calendrier de la recherche suivi:

4,2,1 Etapes réalisées:

Août 1980:

- Rencontre-équipe avec: la jardinière, la conseillère en adaptation scolaire, le chercheur et la responsable du projet concernant la définition des rôles de chacun.

Septembre 1980:

- Rencontre de la conseillère en adaptation scolaire et du chercheur pour la planification de la recherche et l'étude des dossiers médicaux des enfants handicapés visuels.

- Rencontre des parents à domicile: la conseillère en adaptation scolaire, l'infirmière scolaire et la jardinière informent les parents et prennent les renseignements pertinents concernant les enfants.

- Rencontre de la conseillère en adaptation scolaire et de la jardinière pour le choix d'un programme qui découle du programme de la maternelle.

- Organisation du transport des élèves.

- Début des cours et des observations, semaine du 8 septembre.

- Rencontre de la jardinière et du chercheur afin de définir les critères des fiches d'observation.

Octobre 1980:

- Rencontre de la jardinière et du chercheur afin de revérifier les critères des fiches d'observation par rapport aux exigences du chercheur en ce qui a trait aux observations à faire.

Volet E

- Continuité des observations en classe par le chercheur et discussion avec la jardinière des progrès des élèves et de leurs besoins.

- Visite à l'école par la conseillère en adaptation scolaire.

- Rencontre du chercheur du M.E.Q., du responsable en adaptation scolaire du bureau régional et de l'équipe de recherche de la Commission scolaire Champlain.

Novembre 1980:

- Continuité des observations en classe par le chercheur.

- Rencontre à l'école Robinson de la jardinière, la conseillère en adaptation scolaire, le directeur de l'école et le chercheur dans le but de clarifier et de compléter les dossiers des enfants handicapés visuels.

- Visite à l'Institut Nazareth et Louis Braille:
  - information concernant les handicapés visuels
  - sensibilisation face aux problèmes des handicapés visuels
  (chercheur, conseillère en adaptation scolaire, infirmière scolaire, jardinière et professeur itinérant).

- Rencontre de la jardinière et de la conseillère en adaptation scolaire afin de discuter d'un autre programme pédagogique pour les besoins actuels des enfants.

Décembre 1980:

- Continuité des observations en classe par le chercheur et rencontre avec la jardinière afin de ré-évaluer certains aspects des observations faites par la jardinière en classe.

Volet B

- Compilations des données des fiches d'observation et début de la rédaction du rapport d'étape par le chercheur.

- Rencontre de parents organisée par l'équipe.
  Rencontre annulée car seulement un parent pouvait se présenter.

Janvier 1981:

- Analyse des premiers résultats et rédaction du rapport d'étape par le chercheur.

- Rencontre du responsable du projet, de la conseillère en adaptation scolaire et du chercheur concernant certains aspects de la recherche pour la rédaction du rapport d'étape.

- Rencontre de l'équipe et du directeur d'école afin d'organiser une rencontre de parents.

- Rencontre de parents organisée par l'équipe. Elle a été annulée puisque aucun parent ne s'est présenté.

Février 1981:

- Continuité des observations en classe par le chercheur.

- Rédaction finale du rapport d'étape par le chercheur.

Mars 1981:

- Observations en classe par le chercheur.

- Analyse et synthèse des fiches d'observations par le chercheur.

- Intégration à la maternelle régulière trois jours par semaine.

Volet B

Avril 1981:

- Observation en classe par le chercheur.
- Analyse et synthèse des fiches d'observation par le chercheur.
- Rencontre du chercheur du M.E.Q., du responsable en adaptation scolaire du bureau régional, du conseiller en EDAA, du professeur itinérant et du chercheur.

Mai 1981:

- Observation en classe de la maternelle régulière par le chercheur.
- Initiation du professeur itinérant impliqué dans le volet A afin de lui permettre de se familiariser avec les élèves handicapés visuels lorsqu'elle remplacera Jocelyne (jardinière régulière des handicapés visuels du volet B).
- Analyse et synthèse des fiches d'observation par le chercheur.
- Intégration à la maternelle régulière à temps complet.

Juin 1981:

- Le professeur itinérant débute son enseignement auprès des élèves handicapés visuels et des élèves de la maternelle régulière.
- Analyse des derniers résultats pour les volets A et B et rédaction du rapport final par le chercheur.
- Rencontre du professeur itinérant et du chercheur afin de compléter les données nécessaires à l'analyse des résultats.

Volet B

Juin 1981 (suite):

- Rencontre avec le professeur itinérant et le chercheur afin de discuter des avantages et désavantages qu'elle a rencontré en tant que professeur itinérant et afin de discuter des recommandations qu'elle pourrait apporter à un professeur itinérant et aux jardinières des maternelles régulières qui auront à travailler avec des handicapés visuels.

- Rencontre avec Jocelyne (jardinière impliquée dans le volet B) afin de compléter certaines données.

4,4 Elaboration du modèle d'intervention:

4,4,1 La problématique:

Compte tenu de l'âge des enfants handicapés visuels (5-7 ans),

compte tenu de leurs besoins et de leurs intérêts, nous avons pris l'initiative d'utiliser dans notre maternelle à petit effectif,

les programmes en usage dans les maternelles régulières en envisageant une intégration précoce dans une maternelle régulière (février 81) afin d'inscrire les enfants en 1ère année, en septembre 81.

(N.B.- 1 enfant handicapé visuel âgé de 6 ans 8 mois n'a jamais fréquenté l'école,

- 1 enfant handicapé visuel âgé de 6 ans et 2 mois a un problème linguistique).

Pour les raisons énumérées précédemment, nous avons dû changer notre problématique.

Problématique:

Le système d'éducation au Québec préconise une éducation dans le cadre le plus normal possible compte tenu des besoins des enfants. Les enfants handicapés visuels peuvent fonctionner dans les classes régulières si l'école les prépare adéquatement lors de leur arrivée en maternelle.

La classe de maternelle régulière ne peut répondre à leurs besoins sans le recours à du support pédagogique et sans une préparation adéquate des enfants à entrer dans le milieu pré-scolaire.

A cause de leur handicap visuel, les enfants ont des lacunes à combler tant au niveau de l'autonomie que de la socialisation et la jardinière doit porter une attention particulière quant à la maîtrise des préalables à la lecture et à l'écriture.

4,4,2 Les objectifs de l'intervention:

1) Faire l'expérience d'une maternelle à petit effectif auprès de l'enfant handicapé visuel, en développant au maximum l'acuité de son potentiel résiduel, en axant l'enseignement sur le développement multi-sensoriel.

2) Porter une attention particulière sur les techniques préparant plus spécifiquement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

3) Intégrer l'enfant handicapé visuel à la maternelle régulière de l'école afin de l'inscrire dans la 1ère année de son secteur en septembre 81.

4,4,3 Type d'intervention adopté:

Maternelle à petit effectif dont le programme est le même que celui de la maternelle régulière. A partir des activités suggérées par le programme, la jardinière vise à combler les lacunes au niveau autonomie et socialisation et à développer au maximum le potentiel résiduel des enfants. Dès que les enfants sont prêts, ils seront intégrés à la maternelle régulière de l'école. Nous prévoyons qu'au début février l'intégration sera commencée. Les deux jardinières travailleront en équipe dans la classe.

4,5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation:

a) Moyens d'évaluation:

1) L'établissement d'un profil d'apprentissage: (Profil Progressif d'Apprentissage, par Raymond Gingras et Pierre Marquès), pour chaque enfant du projet.

2) L'établissement par l'enseignante d'une synthèse hebdomadaire du développement de chaque enfant basé sur des observations journalières.

3) Les observations des sessions de travail mensuelles par le chercheur.

4) Entrevues par l'équipe avec les parents pour cerner l'histoire de l'enfant vis-à-vis son handicap et pour les impliquer dans son cheminement:

- aucune tentative n'a été faite dans la période de janvier à juin 81 pour rencontrer les parents de ces enfants.

b) Méthode d'analyse:

Une analyse qualitative a été faite au lieu d'une analyse statistique dû au si petit nombre d'enfants faisant partie de ce projet, c'est-à-dire trois (3) enfants.

c) Présentation des résultats:

(Voir Profil Progressif d'Apprentissage, - tableaux ci-joints).

NOM Enfant "A" SUPERVISEUR

DATE DE NAISSANCE 31 août 1975

Volet B

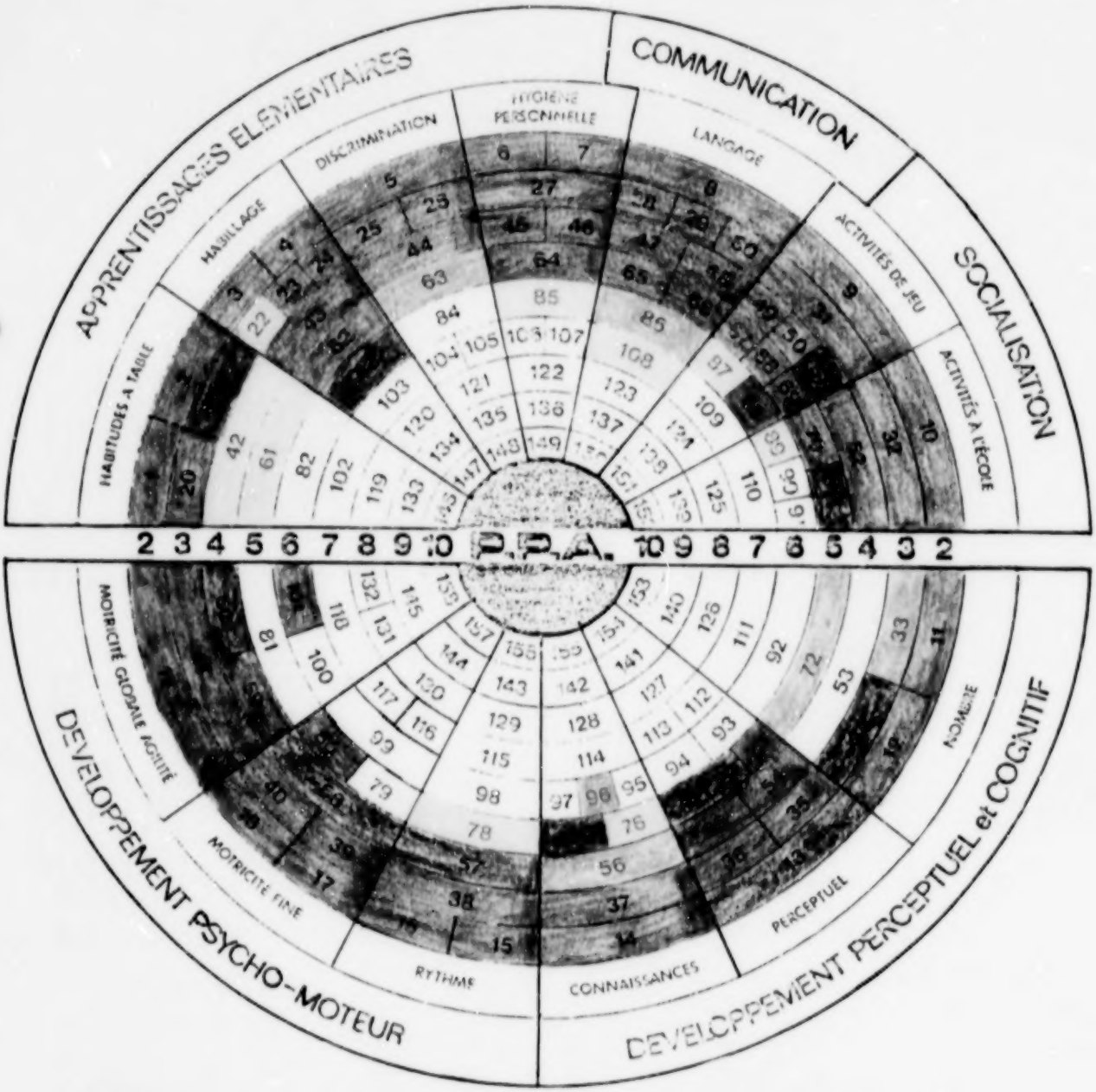

	Habiletés déjà acquises en septembre 80
	Habiletés acquises de septembre 80 à décembre 80
	Habiletés acquises de décembre 80 à février 81
	Habiletés acquises de février 81 à mai 81
///	Régressions
	Habiletés non acquises ou en voie d'acquisition

PROFIL PROGRESSIF D'APPRENTISSAGE

Raymond Gingras et Pierre Marquès

HABITUDES A TABLE

1. Développe un bonbon
2. Cuillère pour manger
20. Fourchette
21. Se servir de l'eau seul
42. Se verse des boissons
61. Serviette de table
82. Couteau pour beurrer
102. Couteau pour couper
119. Coordination couteau-fourchette
133. Autonomie à table

HABILLAGE

3. Déshabillage
4. Habillage
22. Envers et endroit
23. Avant + arrière
24. Enlever + remettre des morceaux simples
43. Agrafer + boutonner
52. Fermeture-éclair
83. Souliers + boucles
103. Change de vêtement seul
120-134-147. Items d'intégration

DISCRIMINATIONS

5. Identification parties du corps
25. [illegible]
26. [illegible]
44. [illegible]
63. [illegible]
84. [illegible]
104. [illegible]
105. [illegible]
121. [illegible] - 2 objets
135. Lire l'heure à l'unité
148. Lire l'heure, demie + quart d'heure

HYGIÈNE PERSONNELLE

6. Toilette sans accident
7. Demande pour toilette
27. Laver et essuyer mains [illegible]
45. Autonomie toilette
46. Laver avec savon
64. Se moucher

85. Soin des vêtements
106. Se peigner les cheveux
107. Se couper les ongles
136. Se baigner seul
149. Intégration des acquisitions

COMMUNICATION VERBALE

8. Directives simples
28. Directives complexes
29. Phrases
30. Raconter une expérience
47. Réponse adéquate
48. Explications mots simples
65. Conversation
66. Directives triples
86. Directives très complexes
108. Raconter une histoire
123. Ecrire + lire
137-150. Intégration

SOCIALISATION

9. Isolation
31. Partage
49. Collaboration (2 buts)
50. Attendre son tour
51. Initiative - [illegible] les autres
67. Compétition
68. Participation - chant
69. Jeux de table
87. Règles du jeu
88. Participation - [illegible]
109. Coopération véritable
124. Jeux d'anticipation
138. Jeux de position
151. Assumer rôle de meneur

ACTIVITE A L'ECOLE

10. Aide simple - objets
32. Responsabilité - objets
52. Aide-tâches domestiques
70. Commissions simples
71. Responsabilité - en charge de...
89. Routine - sans supervision
90. Commissions plus complexes
110. Se servir du téléphone-composer
125. Se servir du téléphone-utilisation de la téléphoniste
136. Commissions à l'extérieur de l'école
152. Responsabilité d'un groupe

NOTION DE NOMBRE

11. Différence 1 et plusieurs
12. Différence 2 et beaucoup
33. Compter jusqu'à 10
34. Sériation selon la taille
53. Monnaie - reconnaissance
72. Opérations arith. simples (4)
92. Compter 10 objets
111. Opérations arith. simple (20)
126. Addition .01, .05 et .10 sous
140. Addition .25, .50 et 1.00
153. Faire la monnaie

DÉVELOPPEMENT PERCEPTUEL

13. Texture - identification
35. Texture - discrimination
36. Reproduire cercle
54. Forme - discrimination-indice couleur
55. Mémoire d'objets
73. Forme - discrimination - sans indice
74. Reproduire carré
75. Forme discrimination, couleurs [illegible]
93. Images [illegible]
94. Figure-fond-discrimination
112. Forme - constance
113. Reproduire losange
127. Reproduire figure géométrique complexe
141. [illegible]
154. [illegible] simple

CONNAISSANCES

14. Nombre des objets (5)
37. Mémoire - 3 chiffres
56. Analogies - opposés
76. Compréhension I
77. Age
9?. Droite-gauche sur lui-même
96. Différences d'objets
97. Description d'une image
114. Mémoire - 5 chiffres
128. Mois de l'année
142. Jours de la semaine
155. Adresse

RYTHME

15. Berceuse
16. Arrêt - départ
38. Déplacement au rythme
57. Reproduction de structures
78. Déplacement selon [illegible]
98. Mime sur une musique
115. Rythme avec [illegible]
129. Coordination, mouvement, musique
143. Intégration, [illegible]
156. Mélodie s'accompagne [illegible]

DEXTÉRITÉ FINE

17. Gribouiller
18. Découper I
39. Plasticine
40. Enfilage
58. Découper II
79. [illegible]
80. [illegible]
99. Découper fin
116. [illegible]
117. Découper III
130. [illegible]
144. [illegible]
157. [illegible]

DEXTÉRITÉ GLOBALE

19. [illegible] pied
41. [illegible]
59. [illegible]
60. [illegible]
81. Equilibre [illegible]
100. [illegible]
101. [illegible]
118. Equilibre I
131. Equilibre II
132. [illegible]
145. [illegible]
158. Intégration

NOM Enfant "C" PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE 20 septembre 1974

Volet B

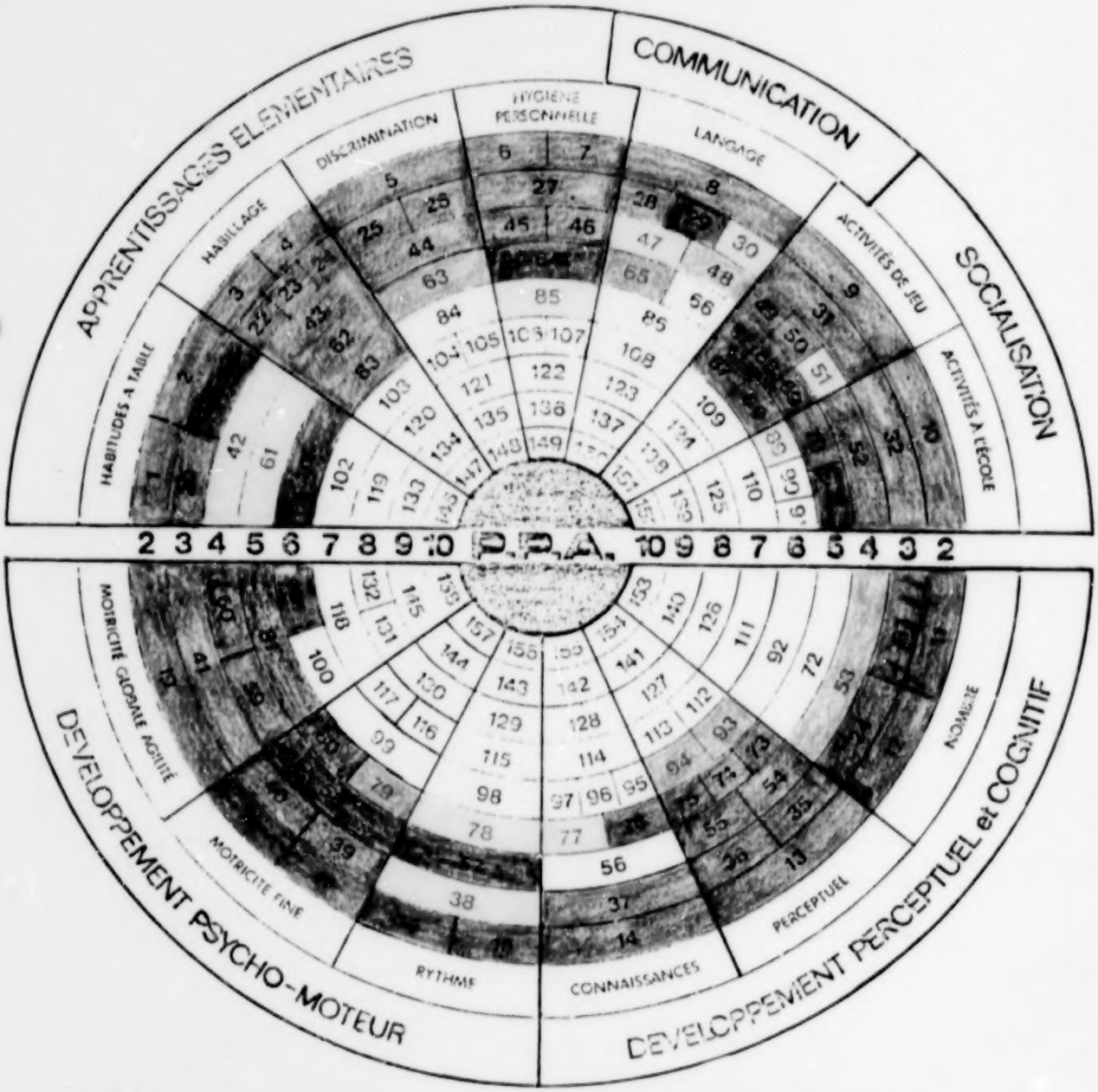

	Habiletés déjà acquises en septembre 80
	Habiletés acquises de septembre 80 à décembre 80
	Habiletés acquises de décembre 80 à février 81
	Habiletés acquises de février 81 à juin 81
	Régressions
	Habiletés non acquises ou en voie d'acquisition

PROFIL PROGRESSIF D'APPRENTISSAGE

Raymond Gingras et Pierre Marquès

HABITUDES A TABLE

1. Développe un bonbon
2. Cuillère pour manger
20. Fourchette
21. Se servir de l'eau seul
42. Se verse des boissons
61. Serviette de table
82. Couteau pour beurrer
102. Couteau pour couper
119. Coordination couteau-fourchette
133. Autonomie à table

HABILLAGE

3. Déshabillage
4. Habillage
22. Envers et endroit
23. Avant + arrière
24. Enlever + remettre des morceaux simples
43. Agrafer + boutonner
52. Fermeture-éclair
63. Souliers + boucles
103. Change de vêtement seul
120-134-147. Items d'intégration

DISCRIMINATION

5. Identification parties du corps
25. Couleurs, poids + nombres
26. [illegible] - longueur
44. [illegible]
64. [illegible]
84. [illegible]
104. [illegible]
105. Jours de la semaine - [illegible]
121. [illegible] - 2 objets
135. Lire l'heure à l'unité
148. Lire l'heure, demie + quart d'heure

HYGIÈNE PERSONNELLE

6. Toilette sans accident
7 Demande pour toilette
27. Laver et essuyer mains [illegible]
45. Autonomie toilette
46. Laver avec savon
64. Se moucher
85. Soin des vêtements
106. Se peigner les cheveux
107. Se couper les ongles
136. Se baigner seul
149. Intégration des acquisitions

COMMUNICATION VERBALE

8. Directives simples
28. Directives complexes
29. Phrases
30. Raconter une expérience
47. Réponse adéquate
48. Explications mots simples
65. Conversation
66. Directives triples
86. Directives très complexes
108. Raconter une histoire
123. Écrire + lire
137-150. Intégration

SOCIALISATION

9. Isolation
31. Partage
49. Collaboration (début)
50. Attendre son tour
51. Initiative - amuser les autres
57. Compétition
68. Participation - chant
69. Jeux de table
87. Règles du jeu
88. Participation - [illegible]
109. Coopération véritable
124. Jeux d'anticipation
150. Jeux de position
151. Assumer rôle de meneur

ACTIVITÉ A L'ÉCOLE

10. Aide simple - objets
32. Responsabilités - objets
57. Aide-tâches domestiques
70. Commissions simples
71. Responsabilités - en charge de...
89. Routine - sans supervision
90. Commissions plus complexes
110. Se servir du téléphone-composer
125. Se servir du téléphone-utilisation de la téléphoniste
136. Commissions à l'extérieur de l'école
152. Responsabilité d'un groupe

NOTION DE NOMBRE

11. Différence 1 et plusieurs
12. Différence 2 et beaucoup
33. Compter jusqu'à 10
34. Sériation selon la taille
53. Monnaie - reconnaissance
72. Opérations arith. simples (4)
92. Compter 10 objets
111. Opérations arith. simple (20)
126. Addition .01, .05 et .10 sous
140. Addition .25, .50 et 1.00
153. Faire la monnaie

DÉVELOPPEMENT PERCEPTUEL

13. Texture - identification
35. Texture - discrimination
36. Reproduire cercle
54. Forme - discrimination-indice couleur
55. Mémoire d'objets
73. Forme - discrimination - sans indice
74. Reproduire carré
75. Forme discrimination, couleurs différentes
93. Images [illegible]
94. Figure-fond-discrimination
112. Forme - construire
113. Reproduire losange
127. Reproduire figure géométrique complexe
141. Découpage de [illegible]
154. [illegible] simples

CONNAISSANCES

14. Nommer des objets (6)
37. Mémoire - 3 chiffres
56. Analogies - opposés
76. Compréhension I
77. Âge
95. Droite-gauche sur lui-même
96. Différences d'objets
97. Description d'une image
114. Mémoire - 5 chiffres
128. Mois de l'année
142. Jours de la semaine
155. Adresse

RYTHME

15. Berceuse
16. Arrêt - départ
38. Déplacement au rythme
57. Reproduction de structures
73. Déplacement selon [illegible]
96. Mime sur une musique
115. Rythme avec [illegible]
129. Coordination, mouvement, musique
143. Intégration, mouvement, mime
156. Mélodie s'accompagne [illegible]

DEXTÉRITÉ FINE

17. [illegible]
18. Découpage I
39. Plasticine
40. Enfilage
58. Découpage II
79. [illegible]
80. [illegible]
99. Découpe [illegible]
116. [illegible]
117. Découpage III
130. [illegible]
144. [illegible]
157. [illegible]

DEXTÉRITÉ GLOBALE

19. [illegible]
41. [illegible]
59. [illegible]
60. [illegible]
81. [illegible]
100. [illegible]
101. [illegible]
118. [illegible]
131. Équilibre [illegible]
132. [illegible]
145. [illegible]
158. Intégration

NOM Enfant "B" PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE 29 décembre 1973

Volet B

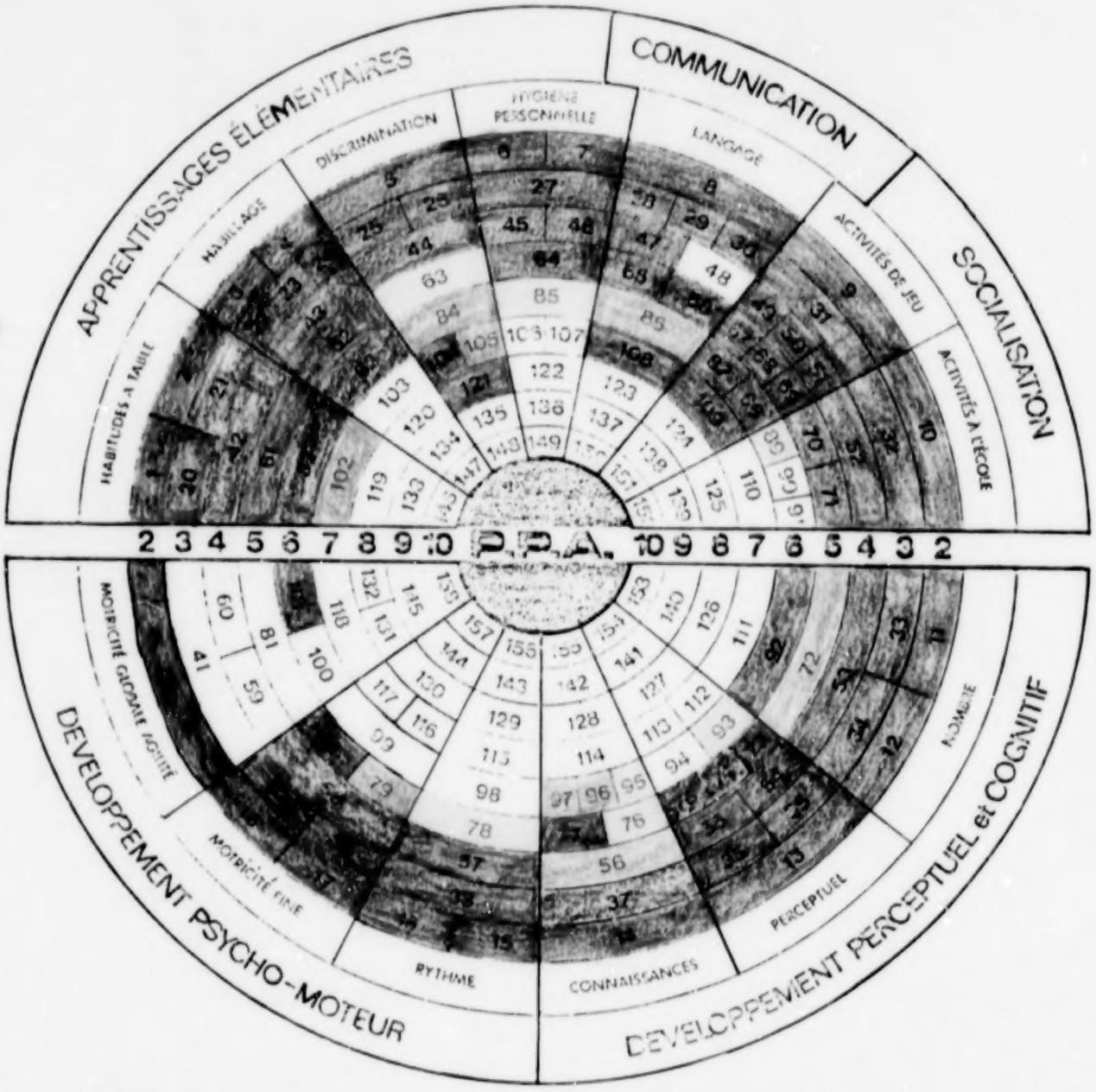

	Habiletés déjà acquises en septembre 80
	Habiletés acquises de septembre 80 à décembre 80
	Habiletés acquises de décembre 80 à février 81
	Habiletés acquises de février 81 à juin 81
////	Régressions
	Habiletés non acquises ou en voie d'acquisition

PROFIL PROGRESSIF D'APPRENTISSAGE

Raymond Gingras et Pierre Marquès

HABITUDES A TABLE

1. Développe un bonbon
2. Cuillère pour manger
20. Fourchette
21. Se servir de l'eau seul
42. Se verse des boissons
61. Serviette de table
82. Couteau pour beurrer
102. Couteau pour couper
119. Coordination couteau-fourchette
133. Autonomie à table

HABILLAGE

3. Déshabillage
4. Habillage
22. Envers et endroit
23. Avant + arrière
24. Enlever + remettre aux morceaux simples
43. Agrafer + boutonner
52. Fermeture-éclair
83. Souliers + boucles
103. Change de vêtement seul
120-134-147. Items d'intégration

[illegible]

5. Identifie [illegible] parties du corps
25. [illegible]
26. [illegible]
44. [illegible]
63. [illegible]
84. [illegible]
104. [illegible]
105. [illegible]
121. [illegible] - 2 objets
135. Lire l'heure à l'unité
148. Lire l'heure, demie + quart d'heure

HYGIÈNE PERSONNELLE

6. Toilette sans accident
7. Demande pour toilette
27. Laver et essuyer [illegible]
45. Autonomie toilette
46. Laver avec savon
64. Se moucher

85. Soin des vêtements
106. Se peigner les cheveux
107. Se couper les ongles
136. Se baigner seul
149. Intégration des acquisitions

COMMUNICATION VERBALE

8. Directives simples
28. Directives complexes
29. Phrases
30. Raconter une expérience
47. Réponse adéquate
48. Explications mots simples
65. Conversation
66. Directives triples
86. Directives très complexes
103. Raconter une histoire
125. Écrire + lire
137-150. Intégration

SOCIALISATION

9. Isolation
31. Partage
49. Collaboration (deux)
50. Attendre son tour
51. Initiative - [illegible] les autres
67. Compétition
68. Participation - chant
69. Jeux de table
87. Règles du jeu
88. Participation - [illegible]
109. Coopération véritable
124. Jeux d'anticipation
138. Jeux de position
151. Assumer rôle de meneur

ACTIVITÉ A L'ÉCOLE

10. Aide simple - objets
32. Responsabilité - [illegible]
52. Aide-tâches [illegible]
70. Commissions simples
71. Responsabilité - en charge de...
89. Routine - sans supervision
90. Commissions plus complexes
110. Se servir du téléphone-composer
125. Se servir du téléphone-utilisation de la téléphoniste

136. Commissions à l'extérieur de l'école
152. Responsabilité d'un groupe

NOTION DE NOMBRE

11. Différence 1 et plusieurs
12. Différence 2 et beaucoup
33. Compter jusqu'à 10
34. Sériation selon la taille
53. Monnaie - reconnaissance
72. Opérations arith. simples (4)
92. Compter 10 objets
111. Opérations arith. simple (20)
126. Addition .01, .05 et .10 sous
140. Addition .25, .50 et 1.00
153. Faire la monnaie

DÉVELOPPEMENT PERCEPTUEL

13. Texture - identification
35. Texture - discrimination
36. Reproduire cercle
54. Forme - discrimination-indice couleur
55. Mémoire d'objets
73. Forme - discrimination - sans indice
74. Reproduire carré
75. Forme discrimination, couleurs [illegible]
93. Images [illegible]
94. Figure-fond-discrimination
112. Forme - constance
113. Reproduire losange
127. Reproduire figure géométrique complexe
141. Décompose de [illegible]
154. [illegible] simples

CONNAISSANCES

16. Nommer des objets (5)
37. Mémoire - 3 chiffres
56. Analogies - opposés
76. Compréhension I
77. Âge
95. Droite-gauche sur lui-même
96. Différences d'objets
97. Description d'une image
114. Mémoire - 5 chiffres
128. Mois de l'année
142. Jours de la semaine
155. Adresse

RYTHME

15. Berceuse
16. Arrêt - départ
38. Déplacement au rythme
57. Reproduction de structures
78. Déplacement selon la matière
98. Mime sur une musique
115. Rythme avec [illegible]
129. Coordination, mouvement, musique
143. Intégration, mouvement, mime
156. Mélodie s'accompagne [illegible]

DEXTÉRITÉ FINE

17. [illegible]
18. Découper I
39. [illegible]
40. Enfilage
59. Découper II
79. [illegible]
58. [illegible]
99. [illegible]
116. [illegible]
117. [illegible]
130. [illegible]
144. [illegible]
157. [illegible]

DEXTÉRITÉ [illegible]

19. [illegible]
41. [illegible]
57. [illegible]
60. [illegible]
81. Équilibre [illegible]
100. [illegible]
101. [illegible]
118. Équilibre I
131. Équilibre II
132. [illegible]
145. [illegible]
158. Intégration

Volet B

Afin d'interpréter les résultats des quatre enfants participant dans ce projet, nous avons retenu les mêmes instruments de mesure utilisés durant la période de septembre à décembre 1980 (voir le rapport d'étape janvier 1981). Nous avons donc aussi conserver la même méthode d'analyse c'est-à-dire, qualitative basée sur nos observations sans exclure le P.P.A. qui nous a servi de méthode quantitative.

Résultats du P.P.A. des trois enfants:

Notre premier tableau nous indique le nombre total d'acquisitions faites par chaque enfant aux niveaux 2-8 ans; l'enfant A avec un nombre total de 86, l'enfant B 97 et l'enfant C 87.

Il est intéressant de noter que même si A a un an et 8 mois de moins que B elle n'a aussi que 11 acquisitions de moins que B. De plus, les deux élèves ont le même nombre de jours de participation au projet soit 126.

C qui a 11 mois de plus que A et 9 mois de moins que C a acquis une seule habileté de plus que A et dix de moins que B avec 28 jours de participation de plus que A et C.

Même si nous n'avons pas encore les diagnostiques des spécialistes pour les trois enfants, nous pouvons dire selon nos observations en classe qu'ils ont une vision aussi faible les uns que les autres. Par exemple, les trois enfants avaient besoin de matériaux avec des couleurs contrastantes. Ils devaient être assez prêts des petits objets (surtout) afin de pouvoir les reconnaître, etc.

Même s'il y a une différence d'âge assez significative entre les trois enfants, en terme de nombre total d'acquisitions, ils se suivent d'assez près.

Dans le deuxième tableau qui est l'étude du niveau d'âge différent pour chaque enfant nous remarquons que A a développé 79 acquisitions sur 81. Il ne lui reste que deux acquisitions à faire pour atteindre son niveau d'âge de 5 ans pour un pourcentage de .02

Tableau 1

Nombre total d'habiletés acquises de l'inscription septembre 1980 à juin 1981 aux niveaux d'âge 2-8 ans selon le P.P.A.

Enfant	Age en juin 81	Pourcentage de vision (a)	Participation: Nombre de jrs	Nombre d'acquisitions faites A l'inscription	Sept. à déc. 81	Janv. à juin 81	Total en juin 81
A	5,10	20/200	126 (36) b	59	12	15	86
B	6,9	Oeil dr. 0% Oeil g. ?	154	60	10	17	87
C	7,6	20/200	126	72	9	16	97

a) Il a été impossible d'obtenir des renseignements plus précis sur la vision de ces trois enfants.

b) Cette enfant est déménagée au mois d'avril et elle a terminé son année scolaire à l'École Euclide Lanthier d'Aylmer où elle a participé 36 jours. Son profil est donc compté jusqu'à la fin d'avril seulement.

Tableau 2

Nombre total d'habiletés acquises de l'inscription septembre 1980 à juin 1981 selon le niveau d'âge différent pour chaque enfant selon le P.P.A.

Enfant	Age en juin 81	Pourcentage de vision	Participation: Nombre de jrs	Nombre d'acquisitions faites				
				A l'inscription	Durant le projet	Total en juin 81	Encore à faire	% encore à faire
A niveau 5 ans 81 acquisitions possibles	5,10	20/200	126 (36)	59	20	79	2	0%
C niveau 6 ans 101 acquisitions possibles	6,9	oeil dr.0/0 oeil g. ?	154	60	27	87	14	14%
B niveau 7 ans 118 acquisitions possibles	7,6	20/200	126	72	25	97	21	18%

Volet B

C a acquis 87 habiletés nouvelles sur 101 et il ne lui en reste que 14 afin d'atteindre son niveau d'âge de 6 ans pour un pourcentage de 14. B en a acquis 97 sur 188, d'où 21 encore à faire pour un pourcentage de 18 encore à faire.

Dans un troisième tableau nous trouvons les habiletés acquises par chaque enfant par niveau d'âge. Ce tableau a pour but de démontrer combien d'acquisition il reste à faire à l'enfant pour atteindre son propre niveau d'âge. C'est pourquoi nous avons éliminé l'enfant qui n'appartenait pas à tel ou tel niveau d'âge. Par exemple, l'enfant de 5 ans n'apparaît pas dans les résultats du niveau d'âge 6 ans car elle n'a pas encore ses 6 ans.

On note qu'au niveau deux ans les trois enfants ont atteint le maximum des acquisitions alors qu'au niveau trois ans il reste à B une acquisition à faire pour un pourcentage de .05 C n'a aucune acquisition de reste à faire à ce niveau mais il a par contre régressé dans son acquisition numéro 33 dans la période de janvier à juin 1981.

Au niveau d'âge de 4 ans, nous remarquons qu'il reste à C encore une acquisition à faire pour un pourcentage de .05 alors qu'il reste à A et B deux autres acquisitions à faire pour un pourcentage de 11.

Au niveau 5 ans, A et C se retrouvent avec deux acquisitions à faire pour atteindre ce niveau pour un pourcentage de .09 et il reste à B qu'une seule acquisition à faire pour un pourcentage de.05

Le niveau 6 ans indique qu'il reste à C 11 acquisitions encore à faire soit 55% et à B six acquisitions soit 30%. Il reste à B 13 acquisitions encore à faire pour un pourcentage de 76 afin d'atteindre son niveau d'âge de 7 ans.

Le tableau 4 indique les habiletés à atteindre selon le niveau d'âge de chaque enfant sur les cinq aspects du comportement contenus dans le P.P.A.

Tableau 3

Volet B

Habiletés acquises par niveau d'âge
à partir de l'inscription septembre 1980 à juin 1981
selon le P.P.A.

Enfant	Avant le projet	Durant le projet	Total en juin 81	En voie d'acquisition	% encore à faire
Niveau 2 ans: 19 acquisitions possibles					
A	18	1	19	0	0%
C	18	0	18	0	0%
B	19	0	19	0	0%
Niveau 3 ans: 22 acquisitions possibles					
A	18	4	22	0	0%
C	18	4	22	0	0+1 régr.
B	19	2	21	1	5%
Niveau 4 ans: 19 acquisitions possibles					
A	11	6	17	2	11%
C	10	8	18	1	5%
B	14	3	17	2	11%
Niveau 5 ans: 21 acquisitions possibles					
A	10	9	19	2	9%
C	9	10	19	2	9%
B	12	8	20	1	5%
Niveau 6 ans: 20 acquisitions possibles					
C	4	5	9	11	55%
B	4	10	14	6	30%
Niveau 7 ans: 17 acquisitions possibles					
B	3	1	4	13	76%

Tableau 4

Volet B

Habiletés à atteindre selon le niveau d'âge de chaque enfant sur les cinq aspects du comportement du P.P.A.

	Enfant	Niveau d'âge	Nombre d'items	Habiletés acquises à l'insc. sept.81	Habiletés acquises de sept. à juin 81	Total d'habiletés acq.	Habiletés en voie d'acquisition	% encore à faire
1- Développement psychomoteur	A	5	17	10	4	14	3	18%
	C	6	21	10	8	18	3	14%
	B	7	25	11	3	14	11	44%
2- Développement perceptuel et cognitif	A	5	19	9	9	18	1	5%
	C	6	25	15	4	19	6	24%
	B	7	29	14	10	24	5	17%
3- Apprentissages élémentaires	A	5	24	19	5	24	0	0%
	C	6	28	20	7	27	1	4%
	B	7	34	22	9	31	3	9%
4- Socialisation	A	5	13	11	2	13	0	0%
	C	6	18	13	3	16	2	11%
	B	7	20	16	1	17	1	5%
5- Communication	A	5	8	8	0	8	0	0%
	C	6	9	2	5	7	2	22%
	B	7	10	8	2	10	0	0%

Nous retrouvons donc au niveau du développement psychomoteur A et C qui ont trois habiletés encore à faire pour un pourcentage de 18 et 14 respectivement avant d'atteindre leur niveau d'âge. B est celui qui a le plus d'acquisitions encore à faire à ce niveau soit 11 pour un pourcentage de 44.

Au niveau développement perceptuel et cognitif il reste à A seulement une acquisition encore à faire pour un pourcentage de 5. Il en reste 6 à C, soit 24% et 5 à B soit 17% des acquisitions encore à faire.

Au niveau d'apprentissage élémentaire, nous remarquons que A a développé le maximum des habiletés à son niveau d'âge. C a encore 4% des acquisitions à faire soit une acquisition et B en a encore 9 % à faire pour un nombre de trois acquistions avant d'atteindre son niveau d'âge.

Au niveau de la socialisation, A a encore atteint le maximum des habiletés. C en a encore deux autres à acquérir pour un pourcentage de 11 alors que B n'en a qu'une encore à faire pour un pourcentage de 5.

Au niveau de la communication A et B ont développé le maximum des habiletés. C en a encore deux autres à faire soit 22%.

Il est très intéressant de noter ici que c'est encore au niveau psychomoteur qu'un handicapé visuel semble éprouvé le plus de difficulté. Nous nous souvenons qu'au volet A nous avons rencontré le même phénomène avec les enfants participant dans cette partie du projet. (Voir volet A contenu dans ce présent rapport).

Résultats individuels des grilles d'observation:

L'enfant A a très bien su s'adapter à son petit groupe durant la période de ce projet. Elle s'adapte aussi très bien à l'adulte et tous les étrangers qui visitent la classe. Bien qu'elle soit la seule fille du groupe et souvent rejetée par les garçons, elle sait se défendre et se faire respecter. En manipulant les garçons par des compliments et par l'intérêt qu'elle porte à leurs activités, elle réussit à se faire accepter d'eux.

Dans ses moments agressifs, par contre, elle peut devenir un peut violente. Par exemple, elle lance des objets, frappe l'enfant B surtout car il est plus faible que l'enfant C et elle crie fort.

A l'intégration à la maternelle régulière (en mars) elle s'est aussi bien adaptée au groupe. Elle était même heureuse de pouvoir partager avec plus d'enfants et elle se fait très vite des amis. Mais, il ne faut pas toucher au matériel avec lequel elle travaille, elle sait bien se défendre contre qui voudrait lui enlever.

L'enfant A est très autonome. Elle travaille avec peu de supervision et elle a beaucoup d'initiative dans le choix de ses jeux et de ses activités. Elle décide parfois et réussit même à montrer des comptines et des chansons à ses amis. Elle prend aussi beaucoup d'initiative à poser des questions lors d'une discussion. Elle accomplit des petites tâches sans qu'on lui demande, soit par exemple poser et descendre les chaises des tables le matin en arrivant à la classe.

Elle possède aussi beaucoup d'esprit de créativité. Elle invente des chansons et des histoires assez logiques et intéressantes pour capter non seulement l'attention des enfants mais aussi celle des adultes. Sa mémoire est bien développée. Elle peut se souvenir d'une histoire racontée au magnétophone et donner des réponses logiques aux questions du contenu. Elle se souvient de plusieurs chansons et comptines apprises au début de l'année.

Elle apprend assez rapidement en classe mais elle a beaucoup de difficulté au niveau psychomoteur. Par exemple, elle peut très bien se souvenir de formes prescriptuaires apprises mais elle a beaucoup de difficulté à les reproduire. Elle manque la force nécessaire dans les doigts afin de bien manipuler la plasticine.

Elle colorie très bien mais il lui est très difficile de respecter les frontières de ses dessins et de suivre ses lignes dans les découpages. Souvent, elle se décourage dans ce genre d'activité. Les difficultés dans ces activités particulières s'aggravent dans les périodes où elle a une baisse de vision.

Volet B

Du début du projet jusqu'en mars, l'enfant B est un enfant docile qui ne parle presque pas et qui fait tout ce qu'on lui demande. Il se fait ami avec l'enfant A seulement lorsque l'enfant B est absent de l'école. Il a développé une très grande dépendance de l'enfant B et il l'imite dans toutes ses activités et ses jeux. En ce sens, il est perturbé au point de vue autonomie.

Si on le pince ou on le frappe il ne cherche pas à se défendre par aucun moyen. Vers la fin de février il devient un peu plus agressif en manifestant de l'impatience face aux exigeances de l'adulte et en faisant des menaces à l'enfant A.

A l'intégration à la maternelle il devient surexcité en groupe. Il devient de plus en plus agressif. Il tente de faire la loi aux autres amis, il fait des menaces de coups de poing et il se bat souvent avec les autres. Il dérange beaucoup d'amis et il échange davantage avec eux. Il devient ainsi de plus en plus indépendant de l'enfant C.

Au point de vue intellectuel l'enfant B semble éprouver beaucoup de difficulté à apprendre. Cette difficulté provient surtout de son manque d'intérêt. Ce manque d'intérêt pour les activités intellectuelles est davantage marqué au moment de l'intégration en maternelle régulière. Il concentre ses énergies plutôt dans le jeux et au théâtre des marionnettes où il a souvent la chance de jouer à la police. Lorsqu'il ne réussit pas à un jeux il se met en colère. Il ne s'intéresse pas beaucoup aux activités de langage et il prend très peu d'initiative à répondre aux questions à la suite d'une discussion.

L'enfant B a fait des progrès assez notable dans le développement de sa psychomotricité, fine surtout. Il peut maintenant mieux manipuler son crayon et reproduire des formes prescriptuaires très simples. Il manipule très bien la plasticine et il peut très bien respecter les frontières de ses dessins lorsqu'il s'y applique. Par contre, il éprouve encore beaucoup de difficulté au découpage et à manipuler de petits objets.

Volet B

L'enfant C a une grande influence sur l'enfant B qu'il entraîne constamment avec lui dans le choix de ses jeux et de ses activités parfois avec des menaces. A l'intégration à la maternelle, l'enfant B reste toujours son ami préféré bien qu'il partage et ce même assez bien avec les autres. Parfois, il encourage son ami à participer aux activités de groupe. Il semble éprouver beaucoup d'animosité envers l'enfant A qu'il rejette constamment sauf lorsque celle-ci le complimente sur sa réussite d'un travail quelconque. Il ne désire aucunement partager ses jeux avec elle et il la repousse en lui disant que ces jeux ne sont pas pour des filles. Il lui ferme la porte au nez le matin à l'arrivée des classes et il tente de détruire ses jeux. Il a un comportement plutôt doux avec elle au moment où il reconnaît qu'elle a besoin de l'aide surtout au découpage.

Comparativement à l'enfant A et B, l'enfant C est très calme dans sa nouvelle classe de maternelle. Il se plaint fréquemment du comportement bruyant des autres et il fait tout pour s'en éloigner. Il exprime même le désir de ne plus revenir à l'école à cause de l'ambiance turbulente. C'est pour lui, qui est plus sérieux que les autres, un obstacle à son apprentissage.

Il est par contre très aimé et respecté des autres enfants qui se regroupent autour de lui afin de partager ses jeux. Il aime beaucoup leur apprendre des choses et il sait très bien capter leur attention et leur intérêt.

L'enfant C est très autonome. Il demande très peu de supervision dans ses jeux et ses activités. Il ne se laisse aucunement influencer dans le choix de ses jeux. Si on lui propose une activité quelconque, il y ajoute toujours une touche personnelle. Cet aspect est très important pour cet enfant; il y met une grande fierté à accomplir les choses par lui-même.

L'enfant C a un intérêt marqué pour les activités intellectuelles. Il a aussi beaucoup d'esprit de créativité. Il peut inventer des histoires, des nouveaux jeux ou il ajoute des éléments nouveaux dans les jeux et dans ses activités.

Volet B

Il s'intéresse aussi à la signification de mots nouveaux et il les intègre dans son vocabulaire journalier. Il s'intéresse à tout ce qui l'entoure et il pose beaucoup de questions. Il est très motivé par le matériel nouveau de sa classe. Il a une très bonne mémoire et il peut se souvenir de plusieurs noms d'instruments de musique et de personnages représentant des métiers différents, etc. Il peut compter jusqu'à dix et peut même faire des opérations d'arithmétique simples.

Au niveau psychomoteur, l'enfant C a fait de bons progrès concernant surtout la manipulation de son crayon et de son pinceau. Il réussit bien à tracer des formes prescriptuaires et à travailler la plasticine. Il a par contre beaucoup de difficulté à respecter les lignes lorsqu'il s'agit de faire un dessin à petites dimensions. Il éprouve de la difficulté à se tenir en équilibre sur une seule jambe. Sa plus grande difficulté réside dans sa peur pour les hauteurs. Debout sur une chaise, il perd l'équilibre car il ne se sent pas en confiance. Il perd aussi son équilibre en marchant d'une chaise à une autre à une distance de deux pieds. Il éprouve de la difficulté à sauter de gauche à droite d'une corde et il ne réussit pas à sauter les deux pieds ensembles.

Volet B

Interprétation des résultats:

Nous remarquons en cette fin d'année scolaire, que les trois enfants de ce groupe ont atteint à peu près le même nombre d'acquisitions du niveau de 2-8 ans sur le P.P.A. Les enfants A et C ont acquis en tout 27 habiletés nouvelles et l'enfant B en a acquis 25 (voir tableau 1). Par contre, le tableau 2 qui représente les habiletés acquises selon le niveau d'âge de chaque enfant nous indique qu'il ne manque à A que deux acquisitions sur 81 à faire pour atteindre son niveau d'âge de 5 ans; il manque à C 14 acquisitions sur 118 pour atteindre son niveau d'âge de 6 ans et 21 à B sur 118 pour atteindre son niveau d'âge de 7 ans.

L'enfant A ne semble donc pas présenter de problèmes d'apprentissage comme tel. Ce sont les enfants B et C qui semblent éprouver le plus de difficultés. Mais nous connaissons déjà certains des problèmes que vivent ces deux enfants présentement. Tel que rapporté dans un premier rapport (voir rapport d'étape, janvier 1981) nous nous souvenons que l'enfant C éprouve une difficulté de langage. Il est portugais et il a beaucoup de difficulté à s'exprimer en français. Nous voyons aussi dans les résultats du tableau 4 que ses difficultés se manifestent en plus grand nombre au niveau perceptuel et cognitif.

Il reste à l'enfant B, 21 acquisitions à faire avant d'atteindre son niveau d'âge de 7 ans. Mais nous savons que cet enfant n'a participé au projet que 126 jours sur 176 dû à une opération pour tumeur au cerveau en mars. Il est à remarquer que les difficultés d'apprentissage de l'enfant se manifestent surtout au niveau du développement psychomoteur, soit 11 de ses habiletés non-acquises sur 21 se trouvent à ce niveau. Il ne s'agit donc probablement pas d'un manque de potentiel intellectuel chez les enfants B et C.

Volet B

En ce qui concerne le développement de l'autonomie, l'enfant C est le seul à manifester un certain retard dans ce domaine. Son insécurité assez profonde le porte à s'accrocher à l'enfant B. Il faut dire par contre que l'enfant B a un an de plus que lui et qu'il manifeste une personnalité beaucoup plus forte que celle de l'enfant C et de plus l'enfant B est le plus âgé de la classe régulière de maternelle et il a une influence positive assez prononcée sur tout le groupe.

C'est donc les enfants A et B qui manifestent le plus d'initiative lorsqu'ils sont à l'intérieur de leur petit groupe de trois que lorsqu'ils sont intégrés dans la classe régulière de la maternelle.

Au niveau de la socialisation, l'enfant A ne semble pas démontrer aucun problème. Elle semble s'adapter assez bien dans un groupe. Bien qu'elle ait de la difficulté à être acceptée par les deux garçons, cela n'a aucune répercussion grave dans son apprentissage ni dans le développement de son autonomie ou de sa socialisation. Elle n'a été embarrassée d'aucune façon lors de son intégration en maternelle régulière, au contraire elle s'est fait plusieurs amis(es) et elle continue à fonctionner normalement à tout point de vue.

L'enfant B au contraire a éprouvé certaines difficultés lors de son intégration en maternelle régulière. Au premier abord nous remarquons qu'il est le plus âgé de la classe avec une différence de deux ans parfois avec les autres enfants. Il manifeste d'ailleurs une maturité intellectuelle plus élevée que les autres. Ceci se manifeste principalement lorsqu'il exprime le fait que l'atmosphère turbulente de la classe l'empêche d'apprendre des choses sérieuses. Les difficultés rencontrées par l'enfant C au niveau de la socialisation se manifestent surtout dans son comportement agressif envers les autres. Cet enfant qui était sans défense et très docile au début de septembre réagit dans l'autre extrémité à savoir qu'il cherche surtout à se défendre physiquement que verbalement. Il cherche constamment les conflits et il cherche à se battre avec les autres par coups de pieds et coups de poings.

Il est devenu surexcité et difficilement contrôlable et voilà que maintenant il répond "non" à l'adulte. Il faut dire par contre qu'il réussit à se faire quelques amis et à se détacher davantage de l'enfant B. Il est nécessaire de mentionner en passant qu'il y a de fortes possibilités que les réactions des enfants B et C au niveau de la socialisation soient dûes à l'ambiance de la classe de maternelle régulière. La jardinière de cette classe nous informe que dans son groupe de l'après-midi les enfants sont beaucoup plus calmes et qu'elle réussit mieux avec eux. Le groupe du matin dans lequel font partie les enfants A, B et C est beaucoup plus surexcité et difficilement contrôlable. Aucune étude a été faite dans le but d'en connaître les facteurs interférant dans ce phénomène.

Il nous est donc impossible présentement de rattacher les conclusions des succès ou insuccès des niveaux d'apprentissage, d'autonomie et de socialisation à l'handicap de nos trois enfants surtout pour B et C pour les raisons mentionnées ci-haut. Ceci surtout lorsqu'il s'agit du moment de leur intégration à la maternelle régulière.

Mais nous savons que d'après les P.P.A. et les observations faites en classe que A et B possèdent beaucoup de potentiel pour apprendre et développer leur autonomie ainsi que leur niveau de socialisation. Il s'avère par contre nécessaire d'évaluer l'enfant C psychologiquement et intellectuellement afin de pouvoir en arriver à des conclusions plus définitives.

Volet B

Recommandations de la part de la jardinière qui a fait partie de ce projet:

En ce qui concerne le bricolage il faut prévoir l'utilisation de matériaux à couleurs contrastantes, par exemple:-colle teintée pour coller du papier blanc

-un morceau de carton de couleur peut recouvrir la table lorsque l'enfant manipule du papier blanc sur une table dont la surface est également blanche. (Ceci s'appliquait principalement aux enfants A et C).

En ce qui a trait aux contes, il est recommandable de choisir des livres dont les images sont bien colorées, présentant aussi beaucoup de contrastes. Laisser l'enfant s'asseoir à un endroit convenable, selon son handicap. Ceci s'appliquait à chacun des enfants.

Les films, les diapositives et la télévision n'ont jamais réussit à capter l'attention des enfants A et C surtout puisque l'image est beaucoup trop grosse pour le champ de vision qu'ils possèdent. Il en est de même pour la télévision en noir et blanc. L'enfant B s'intéresse beaucoup à la télévision mais il doit s'asseoir de très près. En général, ce genre d'activités serait à déconseiller, sauf peut être pour la télévision en couleur.

Pour ce qui est du coloriage, découpage ou exercices sur des feuilles, il faut prévoir l'utilisation de dessins assez gros et dont le contour est dessiné très clairement, en noir de préférence. Les stencils bleus donnent souvent des dessins un peu pâles et embrouillés. L'utilisation de ces stencils peut toujours se faire, mais elle ne met pas les chances du côté de l'enfant. Ceci s'appliquait à chaque enfant.

En ce qui concerne les gestes et les mimes, il ne faut pas exiger de l'enfant qu'il reproduise très bien les gestes d'une comptine ou d'une chanson surtout si ces gestes sont exécutés à plus de trois ou quatre pieds de lui. Ceci s'appliquait à chacun des enfants.

Volet B

Nous voulons terminer en mentionnant qu'il serait très intéressant de faire une étude plus approfondie de l'expérience que nous avons vécue (du début de ce projet à date) mais la chose est impossible à cause des raisons suivantes: temps et budget.

Il serait intéressant d'approfondir l'étude autant à l'intérieur de chaque volet que de faire une étude comparative entre les deux groupes.

Les interprétations, les conclusions et les recommandations seraient sûrement plus définitives.

5, Impact social:

5,1 Mesures prises pour informer:

les parents: des rencontres individuelles furent faites aux résidences même des parents concernés afin de mieux connaître leur enfant. La jardinière, la conseillère en adaptation scolaire ainsi que l'infirmière scolaire étaient présentes.

5,2 Attitude:

a) des parents: l'attitude des parents se manifeste surtout par des rencontres en équipe organisées pour eux afin de pouvoir travailler en collaboration pour le bien de leur enfant.

Deux rencontres de parents ont été organisées dans le but d'informer les parents quant au cheminement de leur enfant à l'organisation de la classe et aux programmes qui y sont véhiculés, aucun parent ne s'est présenté même si les réunions avaient été fixées suite à des sondages sur leur temps de disponibilité.

Par contre, les parents se sont présentés à la rencontre individuelle convoquée par la jardinière à la remise des bulletins.

Volet B

Il nous est tout de même possible de dire qu'un des parents a manifesté un intérêt assez marqué car il a refusé de déménager à l'extérieur de la ville craignant ne pas avoir l'aide nécessaire pour les besoins spécifiques de son enfant.

b) des élèves: deux des élèves ont manifesté de l'enthousiasme à commencer l'école. Un de ces deux élèves s'est rendu chez la secrétaire la première journée des classes pour lui demander où était sa jardinière. Il avait hâte de la rencontrer. Le troisième élève semblait satisfait mais il n'a pas extériorisé ses sentiments comme les deux autres.

Annexe

Habiletés à atteindre jusqu'au niveau de 6 ans sur:	Habiletés acquises de nov. 79 à juin 80	Habiletés acquises de sept. à déc. 80	Grand total d'habiletés acquises	Habiletés non-acquises
1) Développement psychomoteur 21 items	N: 13 niveau 6 ans	1+1 régr.	14	7 +1 régr.
	T: 16 6 ans	4	20	1
	C: 8 6 ans	5	13	8
	F: 5 6 ans	4	9	12
2) Développement perceptuel et cognitif 25 items	N: 15	7	22	3
	T: 20	5	25	0
	C: 17	6	23	2
	F: 8	13	21	4
3) Apprentissages élémentaires 28 items	N: 26	0	26	2
	T: 26	1	27	1
	C: 17	7	24	4
	F: 21	3	24	4
4) Socialisation 18 items	N: 14	2	16	2
	T: 15	3	18	0
	C: 10	4+3 régr.	14	4+3 régr.
	F: 10	6	16	2
5) Communication 9 items	N: 8	0	8	1
	T: 8	1	9	0
	C: 7	1+1 régr.	8	1+1 régr.
	F: 7	1	8	1

Total d'acquisitions des 5 catégories (101 items)	N: 86	T: 99	C: 82	F: 78
Acquisitions à atteindre des 5 catégories	N: 15	T: 2	C: 19	F: 23

Annexe I

Fiche d'observation
Projet-Pilote 1980-81
Commission scolaire Champlain

Date : _____
Enseignant(e) : _____
Elève : _____

A) Développement

1) Autonomie

2) Langage:

Fiche d'observation

Projet-Pilote 1980-81

Commission scolaire Champlain

3) Pshycho-moteur:

4) Comportement:

a) Socialisation: (Contact avec les autres enfants):

Fiche d'observation

Projet-Pilote 1980-81

Commission scolaire Champlain

a) (Contact avec l'adulte):

b) Contrôle:

Fiche d'observation

Projet-Pilote 1980-81

Commission scolaire Champlain

c) Manipulation:

5) Fonctionnement intellectuel (Logique, sens, perception):

Fiche d'observation

Projet-Pilote 1980-81

Commission scolaire Champlain

6) a) Aspect physique:

b) Observations et Remarques:

Fiche d'observation

Projet-Pilote 1980-81

Commission scolaire Champlain

c) Résultats généraux:

Annexe II

Fiche d'observation
Projet-pilote 1980-81
Commission scolaire Champlain

Date: _____

Professeur itinérant: _____

_____

OBJECTIFS: Global et spécifiques: Développement

Elève: _____

N.B.: Voir: POINTS DE REPERE SUGGESTIFS POUR FICHE D'OBSERVATION

A-

1. Autonomie pratique:

2. Langage:

3. Psycho-moteur:

4. Comportement:

A- Socialisation: - contact (avec les autres enfants)

a) inter-personnel:

b) rôle dans le groupe:

- contact (avec l'adulte)

a) éducateur régulier:

b) autres éducateurs:

B- Contrôle:

a) objets:

b) situations:

c) personnes:

C- Manipulations:

5. Fonctionnement intellectuel (logique, sens, perception):

6. Aspects physiques:

a) sommeil:

b) appétit:

c) énurésie:

d) sexualité:

e) somatisation:

f) traits particuliers:

7. a) Nouvelles interventions faites dans une activité dans le but de modifier une difficulté

b) résultat:

B- Observations et remarques:

C- Résultats généraux: